

DU CADI AU CADDIE

ATTITUDES ENVERS LA MODERNISATION DANS LES PAYS ARABES DU GOLFE

par Yves SCHEMEIL

Pendant des décennies - les fameuses « décennies du développement » incluses - il semblait aller de soi que l'industrialisation forcenée était la seule voie ouverte aux pays retardés sur le plan économique. Mieux, certains n'hésitaient pas à critiquer ce qu'ils tenaient pour des « retards » culturels et souhaitaient que le développement entraînant une transformation profonde des styles de vie et des mentalités. En bref, partout - ou presque - régnait l'idée du changement par le haut, qu'il fallait au besoin imposer, « pour leur bien », aux populations concernées. Loin de nous l'envie de critiquer cet état d'esprit, non seulement excusable dans l'euphorie suscitée par la croissance exponentielle de l'après-guerre, mais peut-être justifiable au nom d'un « progrès » historique dont on ne voudrait pas pour autant discuter la thèse dans ce chapitre. On s'interrogera simplement sur le mécanisme par lequel certains groupes sociaux ont paru prêts à risquer un changement total, matériel et culturel, tandis que d'autres voulaient limiter ce changement à la seule sphère économique, d'autres enfin refusant tout ce qu'ils qualifient ouvertement aujourd'hui (en Iran comme ailleurs) d'occidentalisation.

Ces trois « types idéaux » d'attitudes envers la modernisation posent en effet des questions importantes aux observateurs des pays arabes, particulièrement ceux qui détiennent du pétrole, dont les effets financiers (accumulation quasi-instantanée de capital) s'accompagnent depuis plus longtemps encore d'effets technologiques (au niveau des processus de travail, de la compétence spécialisée des personnels, des techniques de gestion et de calcul économique)¹. Bien souvent, en effet, la période de la prospection à elle seule bouleversa la situation des travailleurs, c'est-à-dire leur rapport à la nature, l'organisation de leur travail, sa rémunération sous forme salariée accompagnée de l'institution du contrat d'embauché; ainsi que celle des élites économiques et politiques, vite alertées par les possibilités d'un éventuel renforcement de leur pouvoir interne et de l'indépendance ou de l'influence externe.

Terrains privilégiés d'une recherche sur la nature du changement social sous accélération de l'histoire et sur la contemporanéité obligée de systèmes économiques,

¹ J'ai essayé de poser ces problèmes dans mon article : « Résurrection et insurrection : stratégies séculaires, décennales et quotidiennes de développement en Iraq », *Oriente Moderno*, LVIII (9-10), septembre-octobre 1978, pp. 411-445.

sociaux et politiques anachroniques, les pays du Golfe, c'est-à-dire : principalement tous les Émirats, à titre comparatif l'Arabie Saoudite et l'Iraq, constituent de surcroît une énigme difficilement soluble par les théories de la modernisation ou de la dépendance². Comment expliquer, en effet, que les systèmes culturels aussi spécifiques (le Kuwait, par exemple, diffère autant d'Oman que de l'Iraq) soient tous affectés par des transformations qui se ressemblent étrangement d'un pays producteur de pétrole à l'autre, les rendant ainsi, tous ensemble, différents de leurs voisins du Nord ou du Sud ? Le facteur économique (ou technologique ?) semble donc au premier abord déterminer de manière quasi-mécanique un système d'attitudes dont les aspects observables, bien connus, sont caricaturalement résumés par le titre de ce chapitre : cadi (de tribunal islamique) ou caddie (de supermarché occidental), la référence des comportements n'est pas la même pour tous dans la mesure où celui-ci implique la relation à un monde instrumental tandis que celui-là n'existe que par la relation à un monde providentiel. Ordre social interactionniste dans un cas, ordre social cosmogonique dans un autre, la matrice des attitudes est désormais bornée de deux côtés au lieu d'un. Si l'on tirait toutes les conséquences de cette remarque banale, on devrait admettre que la rétribution individuelle (en termes d'intérêts) est devenue légitimable, sinon légitime, sans que la rétribution collective (en termes d'idéologie) ait disparu, bien au contraire. Le mécanisme par lequel le discours idéologique se renforce parallèlement à l'effritement des conditions qui l'ont rendu possible est devenu une sorte de théorème de la science politique³.

Mais alors, le décalage entre le discours et la pratique interdit la construction d'un des trois systèmes d'attitudes cohérentes évoqués. Le nouveau despotisme oriental, modèle Muhammad 'Alî rectifié Chah d'Iran ou parti Ba'th, se heurte à la faiblesse d'une masse critique d'entrepreneurs bourgeois ou intellectuels⁴ si vite conscients de leur incapacité à relayer l'impulsion directrice de l'autocrate qu'ils finissent par investir davantage dans son renversement, autant qu'aux résistances populaires devant la lenteur et l'incertitude finale du processus de changement. Sa seule justification immédiate paraît être alors la capacité supposée du despotisme d'être un protectionnisme idéologique (contre le communisme, le confessionnalisme ou un nationalisme qui ne serait ni grand-turc, ni grand-persan, ni grand-arabe). Dans le second cas - le désir de limiter la modernisation à la sphère économique - la prétention idéologique affirmée publiquement s'effondre devant les comportements occidentalisés⁵ ou hyper-occidentalisés - autrement dit, plus que de raison : quand, par exemple, l'urbanisme volontairement « authentique » d'un « consultant » occidental

² D'une certaine manière, ce chapitre fait partie d'une recherche plus vaste dont quelques principes ont été évoqués in : « Les élites politiques au Proche-Orient : quelques exemples d'analyse comparative », *Revue Française de Science Politique*, juin 1978, pp. 537-773.

³ Cf. d'une part, OLSON (M.), « Logique de l'action collective », Paris, P.U.F., 1978, 199 p. dont s'inspire GAXIE (D.), « Les rétributions du militantisme », *Revue Française de Science Politique*, février 1977 ; d'autre part, Bois (P.), *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1971, 384 p.

⁴ Cette thèse a été explorée par Bryan TURNER dans une communication au colloque de Louvain, décembre 1978, sur « The missing bourgeoisie », qui en discute la validité.

⁵ Par exemple, dans les goûts : il y aurait toute une « critique sociale du jugement » à effectuer dans le Golfe, sur le modèle de BOURDIEU (Pierre), *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit, 670 p.

est remis en question par un commanditaire désireux de manifester son modernisme⁶ ou quand les arts plastiques deviennent, avec les mêmes dessins traditionnels, des arts de plastique⁷ que les plus modestes des prolétaires sont fiers d'encourager en se procurant des versets du Coran moulé en polystyrène. Enfin, le xénophobisme exacerbé des intégristes de tous bords s'accompagne si souvent d'un intérêt objectif à la poursuite de la modernisation, pourvu qu'ils y trouvent leur compte, qu'on peut hésiter à les laver de tout soupçon d'incohérence⁸.

Il faut donc se poser une double question : une rationalisation des conduites est-elle possible sans modernisation des systèmes d'attitudes ? Est-elle en germe dans la réalité des pays arabes du Golfe, que l'on se tourne vers les élites (ce qui est aisé) ou vers les masses (ce qui est plus difficile) ? En tentant de répondre à ces deux questions, on s'apercevra que la rationalité instrumentale pointe sous la rationalité de la conviction ou la traditionalité, ce qui permet d'ordonner les pays du Golfe selon un axe Sud-Est/Nord-Ouest d'une manière qui rappelle curieusement, quoique fortuitement, la « carte conceptuelle de l'Europe » élaborée par un politologue norvégien, Stein Rokkan⁹. Preuve supplémentaire, si besoin en était, que les régularités sociales pointent sous les spécificités apparemment les plus irréductibles.

RATIONALITÉ, TRADITIONALITÉ, MODERNITÉ : SYSTÈMES D'ATTITUDES ET STRUCTURES SOCIALES

Jusqu'ici, le terme de « modernisation » a été utilisé sans définition préalable de ce qui était « moderne ». Le concept doit être pris avec la connotation qu'il revêt dans l'expression « temps modernes », évoquant la « *disparition d'une finalité au changement* » - et non pas, comme on le croit parfois - l'apparition du changement¹⁰. Ce qui devient

⁶ Raconté par un économiste de la S.C.E.T.-International. Ce mécanisme rappelle celui de l'hypercorrection linguistique dont parle BOURDIEU, *op. cit.*, à propos des petit-bourgeois cherchant à passer pour des bourgeois et châtiant tellement leur langue qu'ils finissent par commettre des fautes ; cf. également, son article: « L'économie des échanges linguistiques », *Langue Française*, 34, mai 1977, pp. 17-34.

⁷ Ne pas en conclure, s'ajoutant aux notes précédentes et au titre même de cet article, que je suis un « disciple » de BOURDIEU ni même que je suive la mode en m'en inspirant. Je suis toutefois heureux de profiter des bonnes trouvailles d'un sociologue dont la notoriété rend légitime un style que l'on trouverait pédant chez des auteurs qui en sont dépourvus.

⁸ Quelle meilleure preuve pourrait-on avancer de ce jugement que les recours juridiques intentés par la République islamique contre le gel de ses avoirs, représailles à la prise d'otage de l'ambassade des États-Unis en Iran ?

⁹ Voir ses travaux publiés dans TILLY (Charles), *The formation of the national state in Western Europe*, Princeton University Press, 1975, ainsi que son rapport à la journée d'étude de l'Association française de science politique, le 4 décembre 1976, intitulé : « Un modèle géo-économique et géopolitique de quelques sources de variation en Europe de l'Ouest », dans lequel figure une « carte conceptuelle » de l'Europe dont je ne soupçonnais pas l'existence lorsque j'obtenais un résultat quelque peu comparable pour le Golfe dans un rapport non publié, *Les ressources naturelles dans les systèmes politiques arabes riverains du Golfe*, Paris, S.E.A.E., avril 1976, 157 p.

¹⁰ Cf. CASTOMADIS (C), « Réflexions sur le développement et la rationalité », *Esprit*, mai 1976, pp. 897-920 et KEDDIE (N.), « History and economic development », pp. 40-57, in : FARMANFARMAIAN (K.), *The social sciences and problems of development*, Princeton University Press, 1976.

possible, au XVI^e siècle, c'est que la chimie puisse descendre de l'alchimie, et l'athéisme de la philosophie un peu comme l'homme « descend » du singe : par embranchements simultanés, dont les probabilités sont inconnues.

Lorsqu'on joue le jeu de la modernisation, il faut s'attendre à une remise en question totale, mais peut-être pas nécessaire, de n'importe quelles certitudes (ce qui ne signifie pas : de toutes). L'univers matériel et culturel devient riche de tous les possibles, quelles que soient les ressources dont disposent les groupes sociaux qui désirent ou refusent la modernisation. Il s'ensuit que les attitudes ne sont plus les sources de réponses toujours semblables à des questions toujours différentes, mais tendent à devenir l'inverse : des systèmes de défense de plus en plus déchirés aux problèmes de plus en plus lancinants qui font fi des frontières idéologiques et culturelles.

La rationalité de la tradition

La rationalisation des conduites n'est donc pas compromise par la résistance de la tradition, puisque les conduites traditionnelles obéissent à une rationalité qui peut être celle de la conviction, selon Weber, ou encore rationalité objective selon Horkheimer¹¹. D'autre part, c'est vrai qu'elles se heurtent au problème de *l'autonomisation de la rationalité formelle par rapport à la rationalité matérielle*, celle-ci existant concrètement dans les échanges matériels indépendamment de tout instrument de comptabilisation ou de réglementation de ces échanges - ce qui les assimile à des rapports sociaux - celle-là étant propre au système de *signes* supposé rendre *compte* de manière abstraite des rapports réels qui lui servent de fondement. Parmi ces signes ou système de signes, la monnaie, le crédit (bien nommé) la comptabilité, le règlement, la loi sont les plus notoires. S'il paraît plausible que l'accélération du changement social en Occident ait été dû à une séparation de ces deux types de rationalités, le calque formel semblant de moins en moins déterminé par ce dont il est le négatif photographique, et de plus en plus par ses propres contraintes intrinsèques, il faut admettre que ce *dédoublement* de l'ombre et de la réalité, dans les pays du Golfe¹², est la clé du « décollage ». Seule la volonté de consommer sans produire, ni reproduire, qui aboutit à la séparation artificielle des processus cognitifs (perception de la technologie et des procédures juridiques ou gestionnaires) et des comportements réels (adoption du cheval-vapeur à la place du dromadaire) plaide en faveur de l'autonomisation de la rationalité formelle. Cette autonomisation apparaît alors « perverse » par rapport à la logique attendue, puisqu'elle bloque le changement (qui consisterait à maîtriser les capacités de reproduction élargie) tout en accroissant la dépendance matérielle des pays concernés,

¹¹ J'ai développé ce thème dans mon rapport au colloque du C.E.R.I., juin 1979, Paris, intitulé : « Une nouvelle stratégie de coalition ? L'exemple du cartel pétrolier », *Revue Française de Science Politique*, avril 1980. La rationalité subjective (individuelle) s'oppose à la rationalité objective (il y a un ordre social « bon », existant ou à venir) comme la rationalité instrumentale s'oppose à la rationalité de la conviction.

¹² Ce qui ne signifie pas, malgré les apparences, dédoublement de la Forme et de l'Idée : la formule platonicienne n'est pas pertinente ici, car elle suppose résolu le problème de la nature commune (?) de la matière et de l'idée comme essences.



PHOTO 41. – Visages Yéménites (Photo et légende : Paul Bonenfant)

ce qui donne l'illusion de changements « trop rapides ». Le problème politique majeur de ces pays devient alors que certains groupes sociaux prennent les apparences de changement pour du changement vrai, tandis que d'autres rongent leur frein devant « l'immobilité » ou l'inertie du système social, tous se rejoignant d'ailleurs dans la condamnation des pratiques politiques de leurs dirigeants, même si cette constatation n'entraîne pas de transformations politiques immédiates.

Quant à l'autonomisation de type capitaliste, elle est obérée par *l'absence de critères de calcul commun des utilités* dans un ordre social où les anticipations rationnelles peuvent reposer sur les chances de succès d'une conduite en Occident ou bien en Orient. Le troc, le patronage, la protection et l'alliance, qui entraînent la réciprocité coexistent ainsi avec le calcul économique, qui suppose *l'échange*.

Faut-il en conclure que le processus de rationalisation, qui s'effectue parallèlement ou non au développement des classes, n'est pas engagé dans des sociétés où le capitalisme interne est inexistant et la bureaucratie balbutiante ? Non, bien sûr, puisque la *professionnalisation*, facteur essentiel de changement, s'effectue aussi bien dans ces sociétés que dans les nôtres. En s'étendant longuement sur la constitution du groupe sacerdotal dans le judaïsme antique, Weber lui-même analyse les transformations de l'époque deutéronomique comme révolutionnaires puisque les transformations profondes de la structure sociale s'accompagnèrent d'une manipulation idéologique destinée à cacher les nouveaux antagonismes de classe tout en favorisant l'émergence d'une idéologie rationalisatrice dont les Lévites furent les principaux auteurs et bénéficiaires. Ils purent ainsi s'opposer aux prophètes charismatiques comme aux chefs de clans traditionnels - belle performance pour un groupe dont le statut original était celui de métèques (*giborim*) - en monopolisant le culte et les règles rationnelles de l'interrogation sur la volonté divine, sa transgression et l'expiation. Les prophètes durent alors s'abstenir des oracles, et les chefs de clan, des cultes privés¹³.

Ainsi les Lévites s'imposèrent-ils au système traditionnel à cause de, et peut-être grâce au fait qu'ils en étaient en marge. Le même processus aurait pu être celui de l'Islam s'opposant à la société pré-islamique comme la Thora et le Deutéronome se sont opposés à la société pré-deutéronomique. Toutefois, l'Islam n'a détruit ni le système clanique, ni le message prophétique (avec la promesse de retour du *mahdi*) ce qui peut expliquer l'évolution très différente des deux sociétés à partir de la même matrice.

Dans les pays du Golfe, on a donc affaire à trois systèmes de valeurs (préislamique, islamique, laïc) et non à deux (oriental et occidental). En combinant ces systèmes de valeurs avec les trois systèmes d'attitudes envers la modernisation, on voit apparaître non pas neuf possibilités logiques, mais six possibilités vraisemblables. Tout d'abord, le système pré-islamique semble s'accommoder le mieux d'une séparation de l'économique et du politique (à la japonaise) mais il pourrait aussi ignorer tout changement (Oman lors du règne de Taymûr). Comparé à lui, l'Islam favoriserait sans doute le repli, mais s'accommoderait fort bien d'une déconnection de l'économique et du politique. Enfin, le système laïc, ne pouvant en aucun cas constituer une barrière contre le changement, est aisément associable au pari du

¹³ WEBER (Max), *Le judaïsme antique*, Paris, Pion, 1971, 615 p.

bouleversement total, quoiqu'il se prête aussi à une déconnection. La seule attitude commune aux trois systèmes de valeurs est donc la volonté probable de distinguer le changement économique du changement politique, social, cognitif. Or, cette attitude est la plus contradictoire des trois (comme l'indique la connotation différente et même divergente qu'elle prend selon qu'elle est associée à l'Islam, à la *jâhiliyya* ou au monde des *kuffâr*). Elle suppose que la déconnection de sphères aussi intimement liées à l'univers sociétal est possible, et que des groupes sociaux joueront au sein de chacune d'elles le rôle dévolu aux prêtres dans le *judaïsme antique* : professionnalisation équivalant à une rationalisation par spécialisation, ascétisme opposé aux perceptions cognitives irrationnelles, enfin maîtrise de la connaissance rationnelle de la volonté divine grâce à la logique des textes ; cette maîtrise se transformant vite en monopole du savoir et de sa transmission, donc de sa reproduction par la création intellectuelle.

Ces couches sociales existent-elles ? La déconnection théorique entre l'économique et le reste, telle qu'elle est effectuée par un Weber, un Gramsci ou un Bourdieu, est-elle autre chose qu'un instrument théorique ? Répondre à ces questions dans les termes où elles sont posées suppose un approfondissement du problème de la rationalité et de son application dans le Golfe.

Ascétisme, orgiasme

Toujours à la recherche de couches sociales ou de sectes religieuses ascétiques¹⁴, Max Weber voyait dans les bédouins de l'Israël méridional les ferments d'ascétisme qui les opposaient aux paysans du Nord dont l'orgiasme religieux s'accompagnant de prostitution sacrée et de sacrifices rituels provenait sans doute de coutumes cananéennes ou babylonéennes¹⁵. Weber n'est donc pas surpris d'y découvrir une couche propice au développement de groupes sacerdotaux comme les Tsadoqites, les Rekhavites ou les Lévités.

L'ascétisme est ainsi facteur de rationalisation dans la mesure où il hiérarchise les modes de connaissance de l'ordre divin et favorise l'abstraction. De surcroît, il crée une idéologie qui dépasse largement le message religieux et s'étend à toutes les activités sociales de ce monde-ci. En appliquant cette analyse à l'Islam, on n'éprouvera aucune difficulté à reconnaître dans la *wahhâbiyya* une secte ascétique rationalisatrice de l'ordre ancien, tandis que le sunnisme serait traditionaliste (le caractère communautaire de la religion l'emporte sur son caractère métaphysique) et le shiisme, charismatique (par l'attente du *mahdî*). De même le khârijisme omânî semble être assimilable au wahhâbisme à cause de l'histoire particulière de ce pays (conflits entre les imâms de la montagne, ascétiques, et les sultans de la côte, commerçants). De surcroît le khârijisme mozabite a fait l'objet d'une comparaison suffisamment convaincante avec le puritanisme pour qu'on puisse le situer, en général, dans la catégorie des sectes

¹⁴ Recherche motivée par son propre mode de vie selon Bryan TURNER, *Weber and Islam, critical study*, Londres, Routledge and Paul Kegan, 1974, 212 p.

¹⁵ WEBER. *op. cit.* en note 13.

ascétiques¹⁶ en passant outre, ici, aux objections parfaitement légitimes que ce rapprochement ne peut manquer de susciter.

S'il est vrai que le wahhâbisme et l'ibâdisme¹⁷ ont posé les fondements d'une rationalisation *intrinsèque* au système tribalo-religieux de la péninsule, il faut admettre que leurs formules politiques et leurs formules sociétales ne sont pas congruentes. Dans des pays où ces sectes sont dominantes ou influentes, on observe :

1° Qu'à l'intérieur du « secteur public » les effets de l'ascétisme sont limités à l'interprétation, par un corps de spécialistes (les '*ulamâ*'), de la loi islamique, qui constitue la norme suprême du système juridique - autrement dit, l'équivalent du droit naturel pour les systèmes juridiques occidentaux. Les autres niveaux d'activité cognitive, juridique ou politique, sont largement sécularisés, soit dans un cadre pré-islamique (les règles constitutionnelles), soit dans un cadre occidental (les contrats, l'enseignement);

2° Dans le domaine privé, les effets sont limités par un orgiasme résurgent (loisirs, chasse, consommation d'alcool, jeu, spéculation foncière et financière, richesse ostentatoire, etc.).

Patrimonialisme et néo-patrimonialisme

Le lieu par excellence de ces contradictions, c'est la bureaucratie. D'abord, parce que son opposition à la rationalisation précoce des '*ulamâ*' ne date pas d'aujourd'hui. Ensuite parce qu'elle est candidate à une autre forme de rationalisation dont elle a les ressources mais qui ne naît, ni ne dépend d'elle.

L'État islamique, qu'il s'agisse de ses avatars historiques ou d'un modèle à suivre, s'articule en trois niveaux : celui des *sultan* ou *umara*, (sing. *amîr*); celui des autorités consultées, dont les '*ulamâ*'; celui des experts et des forces exécutives enfin (*qâdî*, *wâli*, '*askarî* ou janissaires, *muhtasib*, *bayt al-mâl*, *mudabbir*, *diwân al-inshâ*', etc.). Chacun de ces groupes a son propre recrutement, ce qui ne l'empêche pas d'être clivé (par exemple, entre *sultan* et candidats à la fonction sultanale), mais le rend

¹⁶ Cf. BOURDIEU (P.), *Sociologie de l'Algérie*, Paris, P.U.F., 1959 et rééditions (Coll. Que sais-je ?). Sur le caractère rationalisateur du wahhâbisme, cf. MARGOLIOUTH (D.S.), « Wahhâbiya », *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, notamment pp. 1144-1145 où figure la liste des actes répréhensibles couramment pratiqués dans l'Islam, qu'il s'agisse d'innovations (*bid'a*) ou de coutumes pré-islamiques survivantes. De même, l'institution des *Ikhwân* symbolise la substitution du lien religieux au lien tribal. Ce rationalisme n'est d'ailleurs pas absent des sectes et confréries que l'on peut considérer comme mystique (*sûfi*) : il y a une homologie structurelle entre l'opposition extérieure (*zâhir*) des wahhâbites et ibâdites et l'opposition intérieure (*bâtin*) des sûfi aux '*ulamâ*' orthodoxes (sunnites). Aussi les différences idéologiques jouent-elles moins que leur position stratégique, comme l'a montré GILSENAN (M.), *Saint and Sufi in Modern Egypt*, Londres, Clarendon Press, 1973, qui insiste sur le caractère rationnel (au double sens de « légal » et « organisé ») d'une confrérie égyptienne de la première moitié du siècle. D'autre part, les '*ulamâ*' peuvent également être rationalistes, comme le montre MAKDISI (G.), « The significance of the Sunni schools of law in Islamic religious history », *International Journal of Middle East Studies*, 10 (I), 1979, pp. 1-8.

¹⁷ Sur le wahhâbisme, voir, dans le présent ouvrage, le texte de Pierre RONDOT (t. I, pp. 51-57), l'étude d'Olivier CARRÉ (t. I, pp. 219-244) et le texte de L. CHAMPENOIS et J.L. SOULIÉ (t. II). Sur l'ibâdisme, le texte de P. RONDOT (t. I, pp. 48-51) et l'étude de J.C. WILKINSON (t. II).

indépendant des autres. Ainsi, dans l'État ayyûbide de Syrie¹⁸, était-il exceptionnel d'appartenir à deux ou trois groupes : la famille régnante fournissait les *sultan*; les *sâda* (sing. *sayyid*) donnaient des '*ulâma*'; et les personnes formées dans les *madâris* (sing. *madrasa*) ou par leurs prédécesseurs (notamment les *dhimmî*) constituaient les bureaucrates. Ceux-ci étaient à l'époque sunnites ou *dhimmî*-chrétiens, juifs, tandis que les '*ulamâ*' étaient plutôt shiïtes, comme les *sultan*. Les bureaucrates se trouvaient donc soumis à la double domination des *sultan* (traditionnelle) et des '*ulâma*' (charismatique, mais routinisée), malgré une formation supérieure et des compétences particulièrement indispensables au fonctionnement de l'État. Mieux encore, si les calligraphes du *diwân al-inshâ'*, sorte de rédacteurs juridiques spécialistes du *fiqh* et des traités, étaient sunnites, les experts du *diwân al-mâl* étaient chrétiens, juifs ou convertis (*mawâlî*). Dans ces conditions, ils donnaient à l'État ayyûbide un caractère non pas sultanique, mais patrimonial. On sait qu'il faut entendre par là un régime politique, et donc une organisation administrative qui naît du « patriarcalisme » (régime où la tribu du patriarche au pouvoir fournit tout le personnel administratif) lorsque la direction administrative doit être étoffée par le recrutement d'étrangers à la famille régnante. Autrefois, ces étrangers étaient chrétiens, mamelouks ou janissaires. Aujourd'hui, ils sont syriens, libanais, palestiniens, égyptiens ou anglais¹⁹. La formule politique est toutefois nuancée par un déplacement du système de référence des bureaucrates qui sont désormais formés selon des filières impliquant la maîtrise de l'anglais et la connaissance de la culture occidentale. Comme le modèle de l'État islamique plus ou moins appliqué dans le Golfe fait reposer tout le pouvoir sur le Coran et la *sunna*, donc sur les '*ulâma*' qui l'interprétaient lors d'une *shûra* (consultation) dont le résultat lie le *sultan* ou *Vamîr*, chef du « législatif » autant que de « l'exécutif »²⁰, il est clair que les bureaucrates ne sont pas producteurs de valeurs centrales dans le système où ils opèrent, alors qu'ils sont conformes aux valeurs centrales du système où ils ont été instruits.

Ce système peut donc être qualifié de néo-patrimonial car tout s'y passe comme si le modèle islamique était désormais réservé au politique, au culturel, au religieux, tandis que les modèles pré-islamique ou occidental s'imposeraient aux conduites économiques²¹. Avec une hiérarchie supplémentaire puisque les modèles pré-islamiques inspireraient davantage les gouvernants que les bureaucrates, ceux-ci étant davantage que ceux-là sensibles aux attraits orgiaques de la société de consommation dont les bienfaits matériels (tabac, alcool, voitures, appareils électriques, caddies) feraient l'objet d'un fétichisme que l'on peut sans doute attribuer à

¹⁸ D'après HUMPHREYS (R.S.), *From Saladin to the Mongols, the Ayyubids of Damascus, 1193-1260*, Albany, SUNY Press, 1977, 504 p., notamment pp. 377-380.

¹⁹ Cf. RUMAIHI (M.), *Bahrain, social and political change since the First World War*, Londres et Durham, Bowker, 1976, p. 141. L'exemple le plus frappant est celui d'un haut fonctionnaire soudanais du ministère des affaires étrangères des Émirats Arabes Unis cherchant à Paris des conférenciers français pour le personnel de son ministère, avec l'aide d'un collègue marocain. Voir aussi le cas de FENELON (K.G.), fondateur du bureau de statistiques des Émirats Arabes Unis, in *The United Arab Emirates : an economic and social survey*, Londres, Longman, 1973, 145 p.

²⁰ Cf. ASAD (Muhammad), *The principles of State and Government in Islam*, Los Angeles, UCLA Press, 1961, pp. 57 et sq. - Voir également LAOUST (H.), « Ibn Taymiyya », *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, pp. 976-979.

²¹ Sur le patrimonialisme, cf. TURNER, *op. cit.* en note 14, et sur le néo-patrimonialisme, EISENSTADT (S.N.), *Traditional patrimonialism and modern neopatrimonialism*, Sage Research Paper, 1973, 95 p.

l'obstruction totale de leurs horizons dans des systèmes qui ont favorisé l'instruction sans assurer de mobilité sociale réelle (cf. *infra*).

La bureaucratie est donc la parente pauvre des États du Golfe, malgré son étoffement récent, puisque son pouvoir est limité par nature et que le pouvoir patriarcal est toujours susceptible de lui reprendre ce qu'il lui a donné : cette perspective de retour en arrière est d'autant plus menaçante quand les capacités de procéder au calcul économique ou de concilier des systèmes juridiques différents, qui fondent le pouvoir des bureaucrates, sont mises en cause : soit par l'impossibilité du calcul économique, nouvellement admise en Occident et codifiée dans la théorie des « externalités »²², soit par le recours croissant et légitimé à la force pour régler des différends (comme dans l'affaire des otages de Téhéran).

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les pays du Golfe soient sous-administrés dans tous les domaines qui se situent en aval de l'accumulation de ressources pétrolières, et sans doute également dans ceux qui se trouvent en amont. On peut voir sur le tableau 1 que le personnel exécutif supérieur de ces pays, à l'exception de Qatar bien doté en chefs de département, est proportionnel à leur poids économique et politique, sinon à leur poids démographique. Mais on remarque aussi un déséquilibre général du rapport entre ministres et hauts fonctionnaires, ceux-ci étant plus nombreux que ceux-là à Bahrain et en Iraq seulement. Au surplus, sauf en Oman (1/4), et à Qatar, les membres de la famille régnante accaparent les deux tiers des postes ministériels.

TABLEAU 1
HAUT PERSONNEL EXÉCUTIF DES PAYS ARABES DU GOLFE EN 1980²³

	OMAN	E.A.U.	BAHRAIN	KUWAIT	ARAB. S.	QATAR	IRAQ
Fonctions ministérielles	21	24	12	20	26	15	39
dont membres de la famille au pouvoir	4	9	8	7	9	8	-
Chefs de département	-	-	20	14	5	24	48
TOTAL	21 (a)	24 (b)	32	34	31	39	87

(a) Trois fois plus qu'en 1972.

(b) Cinq de moins qu'en 1976 et un de plus qu'en 1978. Au sein de chacun des Émirats Arabes Unis, c'est à Abu Dhabi qu'il y a le plus de ministres

²² Sur ce problème, cf. MISHAN(E.), « The postwar literature on externalities, an interpretative essay », *The Journal of Economic Literature*, mars 1971, pp. 1-28. Voir également l'embarras de SOLOW (R.), « The economies of resources or the resources of economies », *The American Economic Review*, mai 1974.

²³ Source : *The Gulf Handbook*, 1978. Bath, Trade and Travel publications and M.E.E.D., 1979, 576 p. - PERCIVAL(J.), *OU, wealth, Middle East spending and investment patterns*, Londres, The Financial Times, 1975, 150 p. - *Fiches du monde arabe*, Beyrouth, périodique. - Pour une étude anthropologique de ces fonctionnaires dans un pays de la péninsule, voir WENNER(M.W.), « Saudi Arabia, survival of traditional élites », pp. 157-191 in : TACHAU (F.), *Political élites and political development in the Middle East*, New York, Wiley, 1974, 310 p. ; et aussi RUGH (W.), « Emergence of a new middle class in Saudi Arabia », *The Middle East Journal*, 27 (1), hiver 1973, pp. 7-20.

Cela s'explique aisément : la pyramide administrative est quasiment inversée parce que les princes se réservent le monopole des valeurs justificatives de l'action. En théorie, l'appareil administratif ne crée que des *normes*, les décideurs seuls créant des *valeurs*²⁴, transformant ainsi une organisation obnubilée par les moyens en une institution intégrée autour de ses objectifs. Dans la période de mise en place d'une organisation, comme dans les pays de la péninsule, l'administration est dominée par ses chefs et n'a ni système de valeurs, ni procédures autonomes (pas de rationalité formelle). Le problème est alors en premier lieu de « transformer un corps neutre d'individus en une politique engagée », ensuite de fixer des missions précises à ce corps. Une formalisation prématurée risquerait de limiter l'intervention dynamique des chefs au bénéfice de niveaux hiérarchiques inférieurs solidement ancrés les uns aux autres par un système achevé de procédures. A ce stade donc, l'action des leaders est particulièrement nécessaire pour éviter la routine organisationnelle, prendre sans cesse des « décisions critiques » qui engagent l'avenir de l'appareil, et les contraintes de l'ordre rationnel rejoignent les exigences de l'ordre traditionnel.

Ultérieurement, il devient nécessaire d'asseoir le fonctionnement de cet appareil sur de véritables groupes de pression internes si l'on veut : 1° qu'ils s'identifient aux décisions prises quand il devient de leur ressort de les appliquer et 2° que les procédures formalisées n'empêchent pas une adaptation dynamique à l'environnement. Une plus grande autonomie du personnel administratif devrait ainsi aller de pair avec son étoffement, et les leaders devraient avoir pour fonction, non plus de créer, ou de soutenir à leurs débuts, des valeurs encore « précaires », mais d'arbitrer entre les objectifs des groupes exécutants. L'exécutif trancherait donc *entre* les groupes internes coalisés plutôt que *sur* eux. D'une différence de degré entre le fonctionnaire roturier et le ministre princier, on passerait à une différence de nature entre « spécialistes » et « généralistes ».

Or, le développement de l'administration dans le Golfe en est encore à la première phase de sa mise en place. Même si elle franchissait le seuil de la seconde, il est peu vraisemblable que les dirigeants laisseraient s'épanouir des groupes de pression internes qui se substitueraient aux clientèles existantes.

RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE ET RATIONALITÉ POLITIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Quant à ces clientèles, elles sont étroitement dépendantes de l'administration pétrolière ou liées aux revenus pétroliers. En Arabie Saoudite, par exemple, il n'y a pas de ministère spécifiquement chargé du développement, sinon le ministère du pétrole et des ressources minérales, ainsi que la PETROMIN (Office général des mines et du pétrole). C'est cet organisme, créé en 1962, qui tente de convertir les revenus issus des hydrocarbures en grands projets. On ne saurait s'attendre, par conséquent, qu'il s'ouvre au secteur non-pétrolier. La composition de son conseil d'administration est d'ailleurs révélatrice de ses intérêts : présidé par le ministre du

²⁴ Cf. D'après SELZNICK (P.), *Leadership in administration*, New York, Harper, 1957, 162 p.

pétrole, il comprend deux hauts fonctionnaires de son ministère, le directeur général de l'office du pétrole, les secrétaires d'État aux finances, au commerce et à l'industrie, le gouverneur de l'agence monétaire et deux Saoudiens travaillant dans le domaine pétrolier. Les principaux projets de la PETROMIN ne sont pas moins significatifs : gaz naturel, matières plastiques, engrais, raffinage, soufre, suie, il n'y a guère que la sidérurgie et la verrerie qui soient en passe d'étendre quelque peu les horizons.

Ce redoublement de la structure administrative trouve sa réplique dans le domaine financier avec la superposition de la Saudi Arabia Monetary Agency (S.A.M.A.) au ministère des finances, celui-ci étant à celle-là ce que le ministère de la planification des ressources minérales est à la PETROMIN. La principale activité de la S.A.M.A. consiste à placer les capitaux excédentaires sur les places financières extérieures, à raison de 9 % en obligations internationales à moyen ou long terme et 91 % en dépôts à court terme aux États-Unis. Pour ce faire, elle disposait, jusqu'en 1974, des conseils de la Morgan Guaranty Trust; depuis la mort de son gouverneur, le comité d'investissements fait désormais appel aux avis de six experts du Crédit suisse et de White Weld and Burring, auxquels s'ajoutent les conseils d'agents de change londoniens sur la gestion du portefeuille de la banque. D'ailleurs, eu égard aux restrictions apportées aux procédures financières par la loi islamique qui proscrit le prêt à intérêt (remplacé par une taxe forfaitaire) et donc le réescompte des effets bancaires, la S.A.M.A., la Morgan guaranty trust et plusieurs institutions européennes et japonaises ont fondé en 1976 à Londres une filiale commune, la Banque internationale saoudienne où elles détiennent respectivement 50, 20 et 30 % des parts. Bien que les responsables saoudiens s'en défendent, il s'agit bien là du doublement d'une structure trop peu ouverte sur l'extérieur (le siège de la S.A.M.A. a été déplacé de Jedda, ville où se situent toutes les représentations étrangères, à Riyadh) par un organisme encore plus conforme aux vues des experts occidentaux et dont la gestion est très orthodoxe, alors même que le personnel saoudien compétent est très rare. Cette superposition de structures donne la mesure du gaspillage administratif nécessaire au maintien et à l'extension du contrôle politique ainsi exercé par les principales institutions économiques du pays.

Les Émirats, pour leur part, utilisent leurs revenus d'une autre manière mais dans la même optique. Le Fonds kuwaitien pour le développement économique arabe, qui vit le jour en décembre 1961 à la fin de la première année de l'indépendance, et ses émules plus récents, prêtent de l'argent aux pays arabes afin qu'ils puissent réaliser certains projets de grande ampleur. Son directeur, dont le rôle est décisif, est nommé, ainsi que les sept autres membres du conseil de direction, tous kuwaitiens, par le ministre du pétrole ; les douze experts qui l'assistent proviennent de six pays arabes différents, ce qui lui donne l'allure d'une mini-banque mondiale²⁵.

La rentabilité économique des investissements projetés par les emprunteurs potentiels est apparemment le critère essentiel de décision, quelles que soient les pressions politiques exercées ; le budget du Fonds, quoique ratifié par l'Assemblée nationale, dépasse les possibilités de prêts qui font l'objet de la plus grande attention

²⁵ Pour plus de détails sur ce Fonds kuwaitien, voir la contribution de Traute WOHLERSSCHARF, tome I.

et réclament donc des personnels qualifiés trop peu nombreux pour que les crédits soient épuisés plus vite que prévu. En outre, tout le capital du Fonds est investible et il peut emprunter jusqu'au double de son capital et de ses réserves²⁶.

Cela ne veut pas dire que le Fonds soit un second choix pour les projets refusés. En fait, il prétend agir différemment en décidant sur la base d'autres critères. Certes, le coût du financement est plutôt moins élevé lorsqu'on passe par son intermédiaire : 3 % sur 25 ans, avec un délai de grâce de trois ans. Toutefois, il y a deux parties dans ses opérations : l'une, proprement financière, évalue au plus juste la « faisabilité » objective d'un projet et les responsables du Fonds n'hésitent pas à s'opposer à leurs emprunteurs à cet égard; l'autre, plus politique, consiste à prendre en considération des éléments éminemment subjectifs, comme les « retombées » humaines d'un projet (ce fut le cas d'un investissement tunisien dont s'était désintéressé la Banque mondiale), la proportion des transferts gratuits à ajouter aux transferts onéreux (leur part varie de 25 à 85 % .), ou encore la décision de prise en charge de plus de 50 % des prêts à une majorité des deux tiers des membres du conseil de direction. Le Fonds tolère ainsi des entreprises dont le caractère politique est plus marqué et grâce auxquelles le Kuwait achète en quelque sorte la reconnaissance (dans toutes les acceptions du terme) de ses voisins. Le gouvernement peut donc moduler, au gré de ses problèmes diplomatiques, la part d'objectivité et de subjectivité des actions du Fonds, en justifiant toujours la seconde par la première : comme par hasard, ses gros clients ont été jusqu'à présent l'Égypte, le Maroc, et la Tunisie, suivis d'assez loin par la Jordanie.

Ce faisant, Kuwait apporte autant la preuve de son patriotisme arabe que de la haute technicité de ses institutions financières : avec le personnel national limité dont il dispose, il est à même d'obtenir une gratitude plus que proportionnelle à l'énergie dépensée pour chaque opération et cela lui revient moins cher que de justifier *économiquement* son existence en industrialisant un territoire dont les ressources non pétrolières sont très limitées. Au niveau interétatique, on observe ici le prolongement d'une politique nationale qui consiste à importer presque toute la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée nécessaire au fonctionnement de l'économie du pays : le problème est de savoir qui est l'otage de qui. Sont-ce les Kuwaitiens qui ne donnent pas à leur pays les mêmes compétences ni les mêmes efforts que les membres kuwaitiens du Fonds mettent au service de gouvernements étrangers ? Sont-ce les travailleurs immigrés, ressortissants de plusieurs États arabes ou asiatiques, qui ne peuvent trouver chez eux d'emplois équivalents ? Rien ne dit qu'on puisse pratiquer longtemps cette politique d'achat de bonnes volontés diplomatiques comme de biens et services économiques. A long terme, il serait peut-être plus rentable de se tourner vers une entente régionale qui se situât au-delà de la simple coopération financière, à court terme, le F.K.D.E.A. est un remarquable exemple d'efficacité décisionnelle, d'ailleurs suivi par Abu Dhabi dès son accession à l'indépendance.

Et pourtant, le Kuwait et Abu Dhabi pourraient bien conclure de la sorte un

²⁶ Cf. STEPHENS(R.), *The Arab's new frontier*, Londres, M.T. Smith, 1973, 256 p.; EL MALLAKH (R.), « Economic development through coopération : The Kuwayt Fund », *The Middle East Journal*, automne 1964; KHOUJA (M.W.), SADLER (P.C.), *The economy of Kuwait: development and rôle in international finance*, Londres, Mac Millan, 1979, 283 p.

marché de dupes, d'abord en se prêtant à un chantage bien tentant et de plus en plus incontrôlable, ensuite en finançant des projets dont la rentabilité, quoique garantie par les experts, est assez tardive. Ce n'est par une hypothèse d'école car aucun investissement effectué avec l'aide du Fonds, à l'exception de l'usine d'aluminium de Bahrain et de deux hôtels en Jordanie, n'est immédiatement productif. Dans ces conditions, les « clients » auront-ils la patience d'attendre ? Les clients nationaux, en particulier.

Les politiques sociales

Si l'on se penche sur les politiques sociales qui sont destinées à les maintenir sous le contrôle des dirigeants, on s'aperçoit qu'elles ne sont pas davantage exemptes de contradictions que les institutions destinées à les fabriquer. La mise en œuvre de la stratégie de contrôle social n'est en effet que superficiellement rationnelle, n'a que l'apparence d'une modernisation. Car là où les pays occidentaux cherchent à désamorcer le conflit de classes, les pays du Golfe opèrent conformément à une logique du partage en cercles concentriques qui marque la solidarité lignagère tout en assurant des allégeances, *mubâyaa*, précieuses hors des limites de la parenté.

C'est sans doute pourquoi ils gratifient moins leurs travailleurs les plus productifs, ceux de l'agriculture ou de l'industrie, que leurs travailleurs les moins productifs : les fonctionnaires nationaux²⁷. Il est vrai, d'une part, que les entreprises nationales sont les plus gros employeurs de ces pays et, d'autre part, que les fonctionnaires des administrations publiques doivent bien recevoir compensation pour la subordination qu'ils subissent. Mais d'un point de vue économique. Ce privilège ne pourrait être justifié rationnellement qu'au cas où la part des transferts accordés aux travailleurs productifs croîtrait régulièrement jusqu'à épuisement des hydrocarbures. Ce n'est pas ce que montre l'évolution des dépenses de bien-être comparée à celle de la structure des populations actives majoritairement employées par le secteur tertiaire (tableau 2).

Au vu de ces chiffres parcellaires, on distingue deux types de politiques : celles des pays les plus jeunes et les moins peuplés, comme les Émirats Arabes Unis, qui consacrent plus du quart de leurs dépenses au bien-être dans des proportions qui ne cessent d'augmenter; et celles des pays plus anciens et moins peuplés qui, à l'image du Kuwait et Bahrain, semblent de plus en plus revenir sur un pareil choix jusqu'à ne plus consacrer aux transferts sociaux que la moitié ou le tiers de l'effort accompli par les autres. La variable essentielle pourrait bien être ici la période pétrolière considérée (précoce, mûre, post-mûre) puisque l'ordre dans lequel les pays figurent sur le tableau 2 est lié à l'âge de leurs puits. De plus, les dépenses d'équipement (dites de

²⁷ La notion de « fonctionnaire » est évidemment difficilement transposable d'un État de droit à un État néo-patrimonial, au surplus de tradition anglaise. Il s'agit ici de tous les personnels indigènes payés par le Trésor public, dont le nombre est difficilement appréciable, d'autant qu'il varie d'une année à l'autre : ainsi le chapitre budgétaire des salaires et traitements aux E.A.U. a diminué de 16,5 % entre 1977 et 1978 parce que les personnels étrangers ont été licenciés.

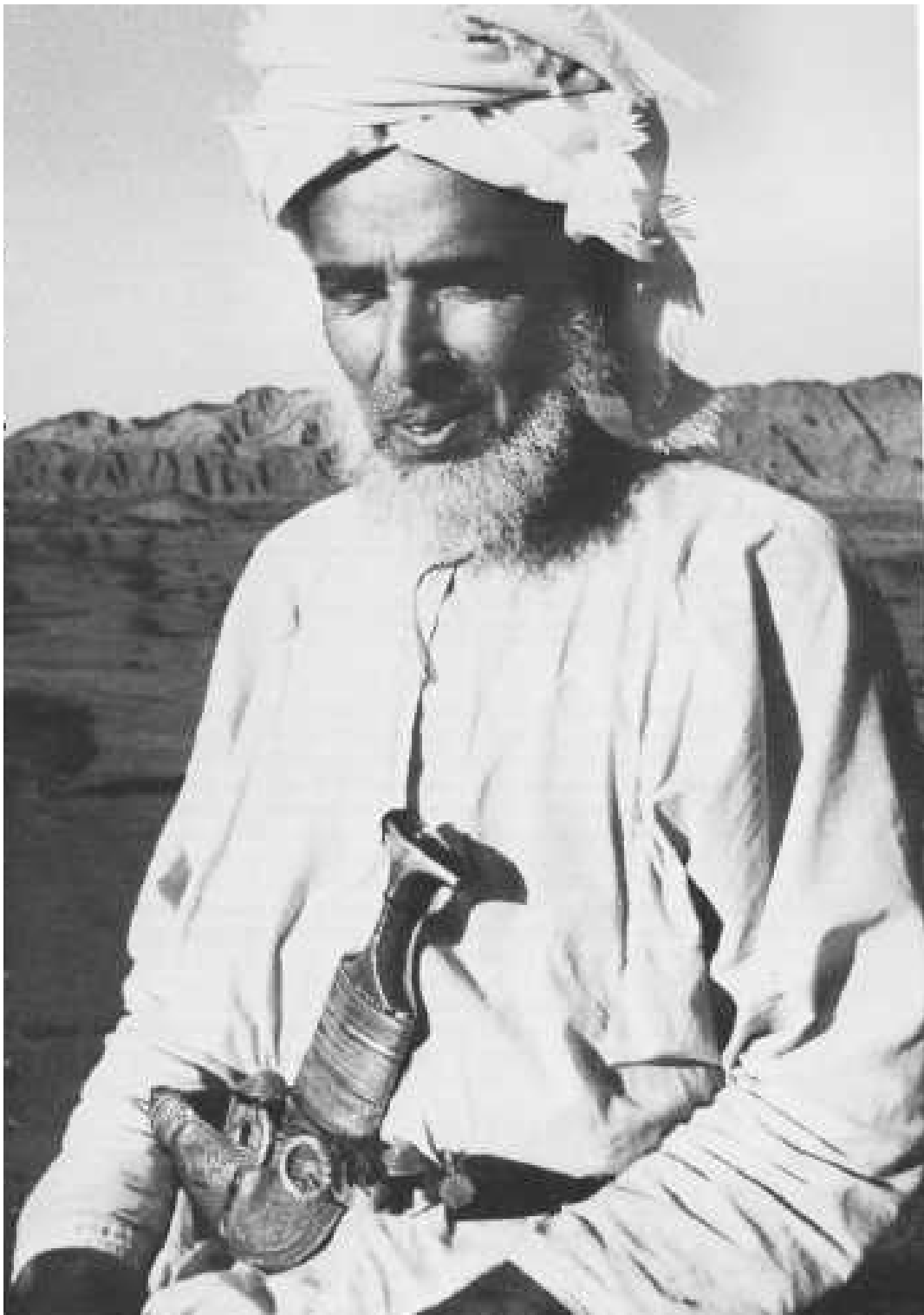


PHOTO 42. – **Visage omanais**

Comme au Yémen, tous les hommes « de tribu » omanais portent le poignard recourbé, appelé ici *khanjar*, au fourreau et à ceinture richement décorés, au-dessus de la tunique *dishdasha*

(Photo et légende : Paul Bonnenfant)

TABLEAU 2
LES DÉPENSES DE BIEN-ÊTRE DANS QUELQUES PAYS DU GOLFE
 (en pourcentage des dépenses publiques)²⁸

	Enseignement			Santé			Affaires sociales	TOTAL
	1966-7	1976-7	1978-9	1966-7	1976-7	1978-9	1978-9	1978-9
ARABIE SAOUDITE	9,0	10,0	18,9	3,2	2,9	-	-	23,0
E.A.U.	-	9,5	12,4	-	6,9	7,4 ^a	2,8 ^b	22,6
KUWAIT	16,7	8,0	7,4 ^c	7,8	4,4	4,3 ^c	1,1 ^{cd}	12,8 ^c
BAHRAIN	27,4	2,8	2,2	3,7	6,8	1,2	3,6 ^e	7,0

a) Auxquelles s'ajoutent 8,5% des investissements à long terme, consacrés aux hôpitaux.

b) Plus de 73 % par rapport à 1977.

c) 1979-1980.

d) Auxquelles s'ajoutent les crédits de l'organisme de la Sécurité Sociale, figurant sur les annexes budgétaires, dont le montant équivaut à 3,4 % des dépenses budgétaires de 1979-1980.

e) Auxquelles s'ajoutent 7,4 % des dépenses consacrées à l'habitat.

« développement ») ne représentent guère que le cinquième du budget général dans un pays où le pétrole est aussi ancien qu'à Kuwait. On comprend donc que plus on se rapproche de l'ère post-pétrolière, et plus les fonctionnaires nationaux sont inquiets. Incapables de se reproduire économiquement ni politiquement, sans même parler d'élargir leur part du revenu national, ils se sentent menacés par les « fonctionnaires » non nationaux (arabes ou asiatiques) envieux de leurs privilèges sans que les instruments de leur légitimité soient renforcés pour autant. Le Golfe risquerait de connaître un jour un conflit à la libanaise, durant lequel ceux qui profiteraient le plus du système chercheraient à le conserver au moment précis où ce système commencerait de ne plus les servir, tandis que les marginaux se révolteraient lors même que leurs condition de vie et d'expression s'amélioreraient.

Quoi qu'il en soit, ici encore la rationalité formelle et instrumentale reste soumise à la rationalité matérielle et cosmogonique. La *mubâyaa* et la *zakât* conservent ainsi aux transferts sociaux leur rationalité d'antan et ne s'assimilent en aucun cas à une formule de « *welfare state* » qui tenterait d'inverser dans les transferts la hiérarchie de l'exploitation. La justice sociale dans les pays du Golfe est destinée à maintenir les « clients » dans un système de patronage ou l'autonomisation partielle de leurs compétences les rendrait indépendants si des sacrifices n'étaient pas consentis pour les en empêcher. C'est parce qu'ils sont parties prenantes dans un contrat social très

²⁸ Sources : *Étude de certains problèmes que pose le développement dans divers pays du Moyen-Orient*, Beyrouth, Bureau économique et social des Nations Unies, annuel; *Fiches du Monde Arabe*, Beyrouth et Chypre, annuel; *The Gulf Handbook, 1978*, Bath, Trade and Travel Publications and M.E.E.D., 1979, 576 p. ; WILSON (R.), *The economies of the Middle East*, Londres, Mac Millan, 1979, 209 p. - Bien qu'on ne dispose d'aucune statistique précise pour Qatar, on sait que la santé y est gratuite pour tous, même allogènes, et que des efforts sont faits, comme à Kuwait, pour le logement. Un programme de 1 500 logements sociaux a été réalisé avant 1970, et 600 autres sont en construction; le terrain étant gratuit, chaque propriétaire rembourse à l'État l'équivalent de 15 000 F en vingt ans.

« rawlésien »²⁹ dont la stipulation primordiale garantit une distribution des inégalités « avantageuses » pour tous - y compris les plus inégaux - et l'éligibilité de tous aux postes de responsabilité, pourvu qu'ils ne contestent pas la division sociale du travail en vertu de laquelle les contractants théoriques réfléchissent : celle qui oppose les responsables de l'ordre politique (*sultan, amîr*) aux responsables de l'ordre religieux (*alim*) et à ceux qui agissent dans l'ordre administratif (*muwazzafûn*). En effet, dans la cosmogonie islamique, l'ordre providentiel voulu par Dieu ne confère aucune honte à la pauvreté, mais ne donne pas lieu à la richesse d'être fière. L'aumône est une des cinq obligations religieuses et, de tous temps, une certaine forme de transfert s'est ainsi opérée. Il suffit de parcourir *Les Mille et une Nuits* pour s'en rendre compte : le passage de l'aisance à la misère et réciproquement y est fréquemment attesté tandis que la récompense des pauvres anonymes y est souvent l'attribution d'une haute charge.

Mais en réalité, cette probabilité de justice future qu'est la mobilité ascendante ou la modification de la grille des catégories sociales qui dépend de l'instruction n'est pas davantage assurée que la justice actuelle. Car les rétributions de l'enseignement sont plutôt symboliques, et la connaissance ne constitue pas un investissement social. Contrairement aux pays occidentaux, les candidats à une « carrière » détiennent leurs postes avant même d'être diplômés, et le grade qui leur est conféré vient après-coup sanctionner le bien-fondé d'un crédit qui les a autorisés à gravir les échelons du cursus scolaire ou universitaire. Une instruction sans mobilité sociale, telle est donc le résultat de la politique éducative dans la péninsule. Or, cette situation ne décourage nullement les États de redoubler d'efforts dans la création d'écoles, d'universités et de collèges techniques propagateurs de rationalité formelle (parce qu'il y est question de discours, non de réalité) ou de rationalité instrumentale (parce que le monde de l'école est compétitif et non pas prescriptif) comme le montre le tableau 3.

La lecture de ce tableau apprend, d'une part, que l'effort de scolarisation est considérable partout sauf à Qatar (par comparaison des chiffres de 1971 et 1978); d'autre part, que la scolarisation plus ancienne des Émirats indépendants reproduit dans le domaine de l'enseignement le clivage Nord/Sud déjà aperçu lors de l'examen des dépenses budgétaires. Qatar, Bahrain et Kuwait voient ainsi leur population secondaire régresser en pourcentage parce que leur population primaire augmente en valeur absolue, tandis que les pays du bas de la péninsule tournent davantage leurs efforts vers le secondaire et le technique, malgré la rareté du personnel enseignant contre laquelle seule l'Arabie Saoudite semble avoir décidé d'appliquer la solution koweitienne ou qatarie : l'immigration (à Qatar, par exemple, 85 % des enseignants sont étrangers).

²⁹ Du nom de John RAWLS, *A theory of justice*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 1971, 607 p. Voir aussi BOUDON (R.), « Justice sociale et intérêt général, à propos de la théorie de la justice de Rawls », *Revue Française de Science Politique*, 25 (1), avril 1975, pp. 193-221 et BARRY (B.), *The liberal theory of justice*, Oxford, Oxford University Press, 1973.

TABLEAU 3
 QUELQUES INDICATEURS D'INSTRUCTION DANS LE GOLFE³⁰

	Population scolarisée en % de la population totale (1971 et 1978)	Population secondaire et complémentaire en % de la population scolarisée dans le primaire (1974 et 1978)	Nombre moyen d'élèves par enseignant (1974)
QATAR	23,1 ^a 17,3	35,0 16,0	17,4
BAHRAIN	22,6 22,2	41,7 38,5	-
KUWAIT	13,6 23,1	95,9 ^b 51,0	13,8
ÉMIRATS ARABES UNIS.	7,9 15,2	22,6 21,7	30,2
ARABIE SAOUDITE	7,9 ^c 8,8	28,6 35,9	18,6
OMAN	2,3 4,7	1,5 10,5	23,0

a) 1970.

b) Ce chiffre étonnant est dû à la prise en compte des seules écoles primaires *gouvernementales* par les statistiques officielles.

c) Avec les réserves d'usage concernant la population de ce pays à cette date.

Ces efforts désordonnés témoignent ainsi d'un comportement orgiaque (on consomme de l'instruction ou de la santé) qui fait le lit d'un ascétisme innovateur chez les gens du peuple, dès lors que l'ascétisme patrimonial disparaît avec la perte de prestige des *sâda* et autres '*ulamâ*' dont les formations par imitation ou fréquentation d'un maître à penser connaissent désormais la concurrence de filières séculières. Celles-ci ne donneront pas pour autant des « couches moyennes »

³⁰ Sources: *Études de certains problèmes... op. cit.* à la note 25; *Annuaire statistique de l'O.N.U.; The Middle East and North Africa*, Europa Press, 1978; WILSON (R.), *op. cit.*, en note 25; UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR WESTERN ASIA, *Demographic and related sheets*, Beyrouth, janvier 1978.

sécularisées, ou rationnelles-légales, dans la mesure où la réplication de l'opposition religieux ascétiques/chefs de tribus (première phase de la rationalisation, déjà ancienne) peut être obtenue soit par un dépassement vers le profane (avec un clivage experts de rang moyen/religieux ascétiques), soit par un retour à l'ascétisme authentique (la forme de l'opposition devenant alors : experts de rang moyen ascétique/chefs de tribus. En pratiquant des politiques très libérales d'éducation, de santé et de logement, sans vouloir développer les appareils qui les gèrent - ou le rôle de leurs nationaux dans ces appareils si l'on admet que les ministères de l'éducation sont les premiers employeurs de ces pays³¹ - ni tolérer d'empiétement dans la sphère politique, les élites émiraux ont une conduite fort peu rationnelle, même si l'on admet que la séparation des deux ordres (« traditionnel » et rationnel) peut renforcer leur développement simultané³². Car cette séparation s'accompagne d'une subordination non seulement de rationalité formelle à la rationalité matérielle, de la rationalité instrumentale à la rationalité cosmogonique, mais encore de rationalité économique à la rationalité politique. Si bien que l'incohérence apparente des oppositions entre ascétisme et orgiasme, patrimonialisme et néo-patrimonialisme, économique et politique, s'organise logiquement en une cohérence hiérarchique, les élites émiraux jouant de l'ordre traditionnel tout autant que de l'ordre rationalisé de l'Islam, suivant qu'elles ont besoin ou non de réaffirmer la légitimité de leur pouvoir; tandis que les experts, préfigurant peut-être les mouvements populaires, hésitent entre l'ascétisme - sous sa forme nouvelle de l'épargne et du calcul ou sous la forme ancienne de l'Islam solidariste ? - qui leur ouvrirait l'accès du pouvoir, et l'orgiasme qui le leur barrerait en leur déniait toute légitimité auprès des masses.

RÉACTIONS POPULAIRES A LA MODERNITÉ

Un même objet peut fait plusieurs usages. Tel outil, poli par un ministre de l'éducation roturier et nationaliste, disciple de Sâti' al-Husrî peut remplir dans la pratique une fonction inverse de la sienne : au lieu d'intégrer dans un appareil rationnel pour renforcer un ordre providentiel, il est considéré par le peuple comme un nouveau bienfait de celui-ci pour désintégrer ou exploiter celui-là. Par exemple, les peuples wahhâbites ou ibâdites pourraient adopter envers l'éducation moderne la même attitude qu'envers ses dérivés technologiques : le véhicule tout terrain est plus rapide qu'un dromadaire, l'éducation de masse est supérieure à celle de la madrasa, mais leurs finalités ne sont pas différentes. Considérons ces publicités parues dans un numéro de 1979 de la revue *al-Ushbu al-'Arabî*, largement diffusée dans le Golfe³³ : le

³¹ *The Gulf Handbook, op. cit.*, à la note 25, p. 515. Celui des E.A.U. emploie 10 800 personnes.

³² Comme au Japon, ou encore au Mzab algérien, ainsi que Pierre BOURDIEU a tenté de le montrer dans sa *Sociologie de l'Algérie, op. cit.* à la note 16. À titre comparatif, on pourra consulter CUNNINGHAM (R.), « Dimensions of family loyalty in the Arab Middle East, The case of Jordan », *The Journal of Developing Areas*, 8 (1), October 1973, pp. 55-63, selon lequel les valeurs professionnelles et les valeurs sociales évoluent séparément.

³³ Je remercie ici Yûsuf MURTADA d'avoir mis ce matériel publicitaire à ma disposition en attirant mon attention sur sa signification.

travail en est remarquablement absent, même lorsqu'il sert d'argument de vente. Un camion produit par une société française est photographié en trois versions sur une pleine page. Les immatriculations sont iraqiennes, ainsi que le panneau routier qui indique la direction de la péninsule (Kuwait-Basra), mais les utilisateurs sont habillés à la kuwaitienne sur les deux images où ils sont visibles tout en n'ayant aucune activité identifiable : l'un se tient aux côtés de son véhicule, entre la cabine et la benne, comme s'il s'apprêtait à mettre le pied à l'étrier; l'autre, plusieurs mètres au-dessus du sol dans une cabine de réparation, lève la main de manière dégagée. Quant au troisième, il conduit, mais l'ombre du toit empêche de deviner son visage et son habillement. La seule exception, sur une autre page, donne une image négative du travail puisqu'une marque de pansements vient au secours d'un menuisier européen tenant une scie dans la main droite, tandis qu'il lève le pouce gauche en grimaçant de douleur. Les autres publicités se répartissent en deux catégories : travail épargné à la femme, maîtresse de maison, notamment le hachage ou le concassage des aliments très fréquents dans la cuisine arabe et surtout accaparant l'espace occupé, loisirs reposant sur le travail des autres - des Occidentaux. Une voiture utilitaire utilise ainsi le support d'un dromadaire (symbole d'économie, de robustesse, de fidélité) de la bosse duquel émerge une tête familière (portant *'aqâl*, *keffieh*, barbe et moustache taillées à la saoudienne) au regard noblement glacé. Sa propre image réduite surmontant un chameau défile sur un arrière-plan de coupes arabes, se fondant habilement en réservoirs sphériques encadrés par deux travailleurs occidentaux casqués dont l'un manœuvre difficilement le volant d'une vanne (voir sa position cambrée et le pli de sa chemise) tandis que l'autre, torse nu, contemple avec satisfaction la nature maîtrisée. Pour ajouter à la caricature, le tuyau sur lequel s'affaire le premier épouse les contours antérieurs de la bosse et aboutit à la tête du seigneur. De même veine, un profil péninsulaire s'inscrit dans le corps d'un fauve bondissant sur sa proie, entre le minaret d'une mosquée et une assemblée d'hommes, afin d'inciter à l'achat d'une voiture de grande luxe (à la portée de nombreuses bourses moyennes des pays pétroliers). Enfin, un fauconnier arabe, solitaire, domine deux couples occidentaux péchant en haute mer (couple légal) ou parlant d'amour (couple en formation : les yeux de l'homme jettent un regard dérobé sur la femme qui baisse pudiquement les yeux), laissant entendre que l'ascète du désert peut se divertir en écoutant tel poste de radio-cassettes stéréophonique et portatif produit ailleurs en parlant d'ailleurs, tandis qu'en arrière-plan une moto dressée comme le faucon sur le poing du chasseur rappelle que la technique japonaise est de premier ordre dans le domaine du sport et du loisir. De surcroît, la légende joue avec le mot « fidélité » et l'image du couple illégitime (provisoirement ?) car les légendes contribuent à cette division manichéenne du monde entre les *citoyens* légitimement oisifs (ils pensent, ils décident, ils maintiennent la tradition) d'un côté, les *métèques* et les *barbares* de l'autre (« ceci a été conçu pour porter des fardeaux », « pour vous accompagner à la chasse ou à la pêche », ou simplement « pour l'élite »). Certes, ces messages publicitaires ne touchent pas directement le peuple : mais comme ils sont faits dans le but de toucher les « prescripteurs d'opinion » qui seront imités par chacun, toutes proportions gardées, ils sont très révélateurs de l'univers du caddie.

Et le message est clair : *on peut accéder sans effort et sans reniement à cet univers dont la construction échoit à d'autres peuples*. Le travail moderne n'est pas plus légitime que celui d'antan (le travail de la terre ou des cuirs, des peaux, de la laine), du moins pour l'homme. En bref, le monde péninsulaire ne doit pas être transformé par le travail.

Sans même recourir à l'énoncé traditionnel et jamais exhaustif des barrières qui rendent difficile l'émergence des classes sociales, on peut observer qu'un monde où est absente la « conscience fière », première étape d'une conscience ouvrière, et où la propriété est généralement indivise (familialement, tribalement ou confessionnellement) est un monde sans prolétariat - sinon sans prolétaires. La pauvreté existe, mais elle est moins liée aux facteurs de production qu'aux embranchements généalogiques (symboliquement figurés par ce qui devait les nier, la communauté des croyants, descendants d'Abraham et de ses fils) et aux rapports de force qui découlent de la démographie. Situation d'autant plus durable que le mode de production n'est pas capitaliste, mais prédateur. Soit dit par parenthèse, plus l'Occident décrie la rente pétrolière comme un pillage et plus il en renforce la légitimité chez ses bénéficiaires, surtout ceux qui pourraient en bénéficier davantage.

La proie vient d'Occident, l'énergie spirituelle d'Orient : pour le peuple aussi l'univers du cadi (*qâdi*) et celui du caddie sont distincts. Il y a un univers où l'on pense pour vous, un autre où l'on pense à soi - et à Dieu. Pas question d'agir sur l'un ni sur l'autre avec la patience de ceux qui investissent. Arracher ce qu'on peut aux étrangers, ou arracher la victoire à Dieu qui tarde à la donner reste cependant légitime, et le peuple soutient les actions qui s'inscrivent dans ce système de valeurs, comme la conquête du pouvoir à l'arraché *dès lors qu'il y a déni de justice* : permanent chez les shiites, ou nouveau chez les sunnites (le partage des profits n'est plus jugé équitable). Tous les laissés-pour-compte de la croissance n'ont qu'un espoir, et qu'une ressource politique : le droit et la capacité de renverser un ordre social qui marche sur ses pieds pour le remettre sur sa tête. Que Marx ait tenu un pareil langage n'affaiblit pas ce raisonnement, car on peut y voir une déformation du même message prophétique de tout temps proféré avec un paroxysme, la révélation coranique, mais adapté à l'évolution matérialiste de l'Occident.

Salarisation, sédentarisation

Si ce raisonnement est valide, il doit exister un moment où l'évolution d'un ordre juste est condamnée par le déséquilibre qu'elle installe. Qui en décide, au nom de quels critères ? Tel est le problème à résoudre pour prévoir le sens de tout changement péninsulaire. A défaut de procéder empiriquement, on peut trouver logique la concurrence des deux critères de l'économie domestique (rationalité du marché) et de l'économie mythico-religieuse (rationalité du plan divin). Si l'inflation atteint les niveaux qu'on soupçonne, ou que l'on constate sur place (Bahrain, le moins touché, a augmenté ses fonctionnaires de près de 10 % pour la seule année 1979, soit trois à cinq fois plus que les pays occidentaux s'y résolvent pour limiter la perte annuelle du pouvoir d'achat), la sagesse populaire devrait incriminer ceux qui

contrôlent l'accès ou l'organisation des marchés - tâche traditionnelle de l'État musulman : car l'acte est moins jugé moralement qu'à l'aulne réaliste du bénéfice net. Une redistribution selon l'ordre de l'allégeance peut offrir cette compensation nécessaire. En revanche, rien n'interdit aux groupes sociaux marginalisés de rejeter le principe même du clientélisme. Or, l'Islam des origines se prête admirablement à ce rejet des solidarités traditionnelles au profit d'une solidarité communautaire, et transcende les rapports de force internes à la communauté des croyants désormais soudés par la transposition des règles de l'honneur, des dettes de sang, et de la prédation, dans les relations extérieures à la *umma*. Les exigences rituelles y contribuent aussi car elles rapprochent des groupes sociaux différents linguistiquement (au moins par le dialecte : ainsi les Baharnas de Bahrain parlent-ils l'arabe du Khuzistan iranien), ethniquement (Shihûh³⁴, Omânîs) et surtout généalogiquement (comme les Hinâwî et les Ghâfiri). C'est ainsi que l'adhésion partielle des couches moyennes à la logique du marché peut impliquer une réadhésion à la logique musulmane après un passage plus ou moins long par la logique tribale. Les nomades (et les négociants, qui sont des nomades au second degré) doivent transformer leur mode de vie pour améliorer leurs revenus : les bédouins deviennent chauffeurs (et les négociants, « *sponsors* »). Ils voyagent plus vite et plus loin qu'avant et sont donc en contact avec d'autres modes de pensée au prix d'une perte d'authenticité puisqu'ils se déplacent maintenant dans des milieux hétérogènes au lieu de rester confinés à la bordure du Golfe - à l'exception notable des Omânîs, marins de longue date.

Leur situation est proche de celle des Gibborim de l'Israël antique, immigrés considérés comme métèques bien qu'ils véhiculent paradoxalement des valeurs centrales du système d'accueil, rabbinisme ou arabisme. D'une part, le mouvement des nationalistes arabe, *harakat al-'arabiyyîn al-qawmiyyîn*, a été fondé par un Palestinien avant qu'y transite toute l'intelligentsia contestataire du Golfe; d'autre part, bédouins et montagnards sont la fierté des péninsulaires ; ils ont toujours formé la base sociale des rébellions (à Oman, mais aussi en Arabie Saoudite à plusieurs reprises dont la dernière en 1979 avec les 'Utayba)³⁵. Leur position est donc à la fois précaire et ambiguë car s'il n'est pas légitime de la contester publiquement, les dirigeants ne se privent pas de la saper partout où ils le peuvent, quitte à la conforter temporairement lorsqu'ils y sont contraints. Ainsi s'expliquent les entreprises de sédentarisation des nomades dans la région de Riyadh (la solution la plus dure pour eux ayant été retenue par les planificateurs saoudiens, parmi les variantes que proposait une société française) et leur contraire (le refus de sédentariser les

³⁴ Sur cette tribu marginale, cf. DOSTAL (W.), « The Shihûh of Northern Oman : a contribution to cultural ecology », *The geographical Journal*, 138 (1), mars 1968, pp. 1-7. Parmi ses coutumes originales, on peut citer le Khîr : une famille riche en paye une autre pour remplir des jarres d'eau destinées aux étrangers de passage, et par là même, augmenter son prestige. - Sur les différentes ethnies, cf. IZZARD (M.), *The Gulf, Arabia's Western approaches*, Londres, John Murray, 1979, 314 p.

³⁵ Sur ces révoltes, l'ouvrage le plus riche est celui de HALLIDAY (F.), *Arabia without sultans*, Harmondsworth Pinguin Books, 1974, 527 p., ainsi que la presse arabe, plutôt que la presse occidentale, pour les événements récents d'Arabie Saoudite.

Palestiniens)³⁶.

La salarisation affecte en revanche davantage ces derniers, dénués de capital financier investible et dont le capital symbolique (avant-garde de l'arabisme) constitue un obstacle irréversible au partage direct des profits pétroliers (lequel nierait l'éventualité d'un retour en Palestine). On aimerait pouvoir en connaître les effets : le salaire, en périodisant le temps, rend possible le calcul économique³⁷ et donc la prise de conscience de classe (ou de la forme des rapports de classe dans la période actuelle). Il individualise les revenus, ce qui rend possible une détribalisation du ménage d'autant plus aisée qu'elle est déjà encouragée par le pays d'accueil. Mais il permet dans le même temps une adaptation du volume d'épargne aux besoins des parents restés en Jordanie, voire en Cisjordanie, ce qui restitue à une logique nationale la force qui manquera à la logique de classe.

Dans un pareil contexte, même les transferts sociaux peuvent sembler suspects à leurs bénéficiaires qu'ils humilient en les faisant passer de la catégorie de clients ou d'alliés à celle d'assistés. Ces transferts témoignent d'un double échec, d'allégeance, locale ou extérieure, dont l'effet le plus évident est de réduire les malheureux à l'état de récipiendaires obligés. Obligés : c'est-à-dire non libres d'entrer dans la relation fondatrice d'ordre social dans cette région, la relation d'allégeance consentie et révocable. Enfin, et ce n'est pas là le moindre effet imprévu de ces transferts, les bédouins comme les palestiniens peuvent considérer que les généreux donateurs usurpent leur position. Au nom de la modernité pour ceux-ci, qui aiment rappeler leur éducation, voire leur « civilisation » supérieures; de l'authenticité pour ceux-là, prompts à considérer que tout ce qui sort du désert (ou de la montagne) se dégrade.

De sorte que les *processus d'imitation*, si nécessaires au développement d'un mode de production et d'un mode de consommation modernes, sont *illégitimes* : les nomades ne veulent pas imiter les citadins locaux, et ceux-ci ne veulent pas ressembler aux Palestiniens, les plus avancés dans cette voie. Là encore, la position des couches moyennes locales est intermédiaire entre les deux attitudes extérieures envers la modernisation (son rejet ou son adoption quels qu'en soient les risques). Les marchands, désireux de conquérir une autonomie urbaine et de disposer d'une main-d'œuvre salariée libérée par l'extension des fermes-pilotes dans les zones

³⁶ Voir note 6. Sur la sédentarisation difficile mais opiniâtrement poursuivie, voir VIEILLE (P.), « Pétrole et classe fonctionnelle », *Peuples et Cultures Méditerranéens*, n° 1, octobre-décembre 1977, p. 157 ; ainsi que COLE (D.), *Saudi Arabian Beduin : an assessment of their needs*, American University in Cairo, 1978, 115 p. Il est vrai que la politique des dirigeants peut rencontrer les vœux des bédouins puisque, selon ces derniers auteurs, p. 55, si la satisfaction des nomades d'Arabie Saoudite envers leurs conditions de vie peut varier selon les tribus (au nombre de six), elle n'est pas affectée par leur degré de nomadisme et, surtout, elle n'affecte pas leur demande de logements neufs (la satisfaction allant de 51,7 à 87,8 %, les demandes ne fluctuent qu'entre 90,7 et 100 % sans qu'il y ait aucune ambiguïté sur le type de logement demandé - en dur : de 66,7 % à 97,6 % ; en tentes : de 0 à 25,9 %). Voir également, du même auteur, « Pastoral nomads in a rapidly changing economy, the case of Saudi Arabia », p. 515-564, in : *Man and society in the Arab Gulf*, Paper of the Third International Symposium of the Center for Arab Gulf Studies, Basrah, 1979, 602 p.; ainsi qu'un article plus ancien, mais très révélateur des processus de salarisation : « Beduins of the oil fields », *Natural History*, 82, novembre 1973, pp. 94-103.

³⁷ Comme le montre BOURDIEU (P.), *Travail et Travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1963, notamment p. 358.

traditionnelles de culture, ont, certes, des intérêts opposés à ceux des bureaucrates qui cherchent à fonctionnariser ou à assister les paysans quittant la terre³⁸, mais ils sont partout minoritaires. D'ailleurs, ils partagent le plus souvent leur vie en deux, réservant l'adoption d'attitudes vraiment capitalistes à leurs séjours hors du pays, fût-ce à Beyrouth ou au Caire. Il s'ensuit que les couches moyennes ont autant renoncé à promouvoir la modernité, à unifier leurs comportements que les fractions dominées des élites dirigeantes. Quoique la transformation de l'économie et de la société soit leurs objectifs réels, elles se contentent de porter le débat sur le plan politique, et donc religieux, afin de trouver la forme d'État qui leur convienne.

RETOUR AU PARADIGME CENTRE-PÉRIPHÉRIE³⁹ : ESQUISSE D'UNE CARTE CONCEPTUELLE DU GOLFE

Un regard panoramique sur la carte *politique* de la région procure une illusion de conformité. Mais les situations manifestes et actuelles recouvrent des différences historiques dont la signification doit être recherchée par l'examen de variables latentes qui datent le processus de modernisation.

Au Nord, la proximité de l'Iraq, passé d'une monarchie quasi-parlementaire à un régime de parti dominant appuyé sur l'administration, la police et l'armée, est un pôle de modernisation « maximale », tandis qu'au Sud, Oman, encore médiéval en 1970, représente un minimum de modernisation politique. Le sultan Qâbûs, malgré ses entreprises modernisatrices et dix remaniements ministériels en dix ans, n'a toujours pas rattrapé le degré d'institutionnalisation de ses voisins. Sans insister sur le caractère réversible d'une évolution fragile (dont on a eu la preuve en 1972, lors de l'effacement de Târiq ibn Taymûr, oncle du sultan, lequel concentra entre ses mains les portefeuilles des finances, des affaires étrangères, de la défense outre la fonction de présidence du conseil des ministres), on peut noter que la structure ministérielle est à la fois peu étoffée (cf. tableau I) et peu classique (outre un ministère des municipalités et un ministère des *waqf*, modelés sur leurs homologues arabes et islamiques, on y trouve un ministère des affaires juridiques parallèle à celui de la justice, et un ministère du patrimoine national). En revanche, la création, le 22 mai 1979, d'un ministère de l'environnement montre assez quelles sont les ambitions du sultan.

Mais ce n'est pas tout : sans constitution ni lois fondamentales écrites (c'est le seul pays arabe dans ce cas), Oman n'a pas d'instances consultatives et sa justice repose sur chaque *qâdî* régional appliquant la loi islamique dans son interprétation ibâdite. C'est déjà bien différent dans les Émirats Arabes Unis qui ont imposé, le 9 juin 1978, à tous leurs juges de prêter désormais serment devant le ministre fédéral de la justice et des affaires islamiques, même si les tribunaux doivent appliquer la *shana*

³⁸ VIEILLE, *op. cit.* à la note 33, pour l'Arabie Saoudite.

³⁹ Voir mon article, cité en note 2, qui s'achevait sur une discussion rapide du paradigme -périphérie et de son potentiel heuristique en promettant des applications ultérieures.

que la jurisprudence ne peut en aucun cas contredire, et surtout à Qatar où existent également des tribunaux civils pour les étrangers. Les Émirats Arabes Unis sont également intermédiaires entre Oman et Qatar sur le plan constitutionnel puisque les textes ne régissent la vie politique qu'au niveau fédéral, aucun émirat membre n'ayant de constitution propre, alors que Qatar possède une norme provisoire, celle du 2 avril 1970, dont les fondements sont « la justice, la tranquillité, l'égalité pour ses citoyens et le respect de l'ordre public »⁴⁰. Évidemment, ce n'est pas très « progressiste », surtout quand on sait que les citoyens « d'origine » sont ceux qui habitaient la presqu'île avant 1930, que les autres purent devenir qataris s'ils y ont résidé dix ans pour un arabe et quinze ans pour un non-arabe (loi sur la nationalité, 1961), et que les 30 membres du conseil consultatif, qui a le droit d'interpeller le conseil des ministres, restent nommés malgré le texte stipulant qu'ils devront être un jour élus. Mais enfin, les Émirats Arabes Unis ne font pas mieux, ne prévoyant même pas d'élection à un sénat fédéral plus jeune. Au contraire, Bahrain et Kuwait ont tenté l'expérience de la démocratie représentative, mais là aussi l'axe Nord-Sud reste pertinent puisque Kuwait l'a entreprise dès 1963, alors que Bahrain ne s'y est résolu qu'en décembre 1973 avec un parachute : la révision possible et discrétionnaire de la loi constitutionnelle en 1979 (comme dans les Émirats Arabes Unis qui ont prorogé jusqu'en 1981 la constitution provisoire de 1971-1976).

Kuwait et Bahrain sont donc les plus originaux des pays riverains, ce qui justifie un exposé plus détaillé de leur vie politique. Pour ce qui concerne le premier, indépendant depuis 1961, ses élites étaient décidées à jouer le jeu parlementaire réclamé par les marchands et les fonctionnaires, ceux-ci vivant du surplus obtenu par l'activité pétrolière, puis diversifiée, de ceux-là. Aussi bien, aucun membre de la famille régnante ne se présenta aux élections de la constituante de 1961 : c'était une occasion de taille à l'oligarchie des armateurs et des marchands, mais non pas la première puisqu'ils avaient déjà, en 1956, élu le premier *amîr* de la dynastie. Les relations entre les émirs, les Âl Sabâh, et la bourgeoisie locale n'ont pourtant pas toujours été aussi faciles. Dès 1921, les notables kuwaitiens avaient pris l'initiative d'une pétition réclamant un partage du pouvoir, pétition qui aboutit à la création d'une assemblée consultative dont l'efficacité fut cependant réduite. En 1934 et 1936, un conseil municipal et un conseil éducatif, tous deux élus, ne connurent pas un meilleur sort : ruinés eux aussi par la tactique de l'émir, ils se transformèrent en une coalition, le « bloc national », qui obtint finalement la convocation d'une nouvelle assemblée (1938). Il fallut néanmoins attendre l'indépendance pour que les députés jouassent un rôle véritable⁴¹.

Depuis l'élection de 1963, quatre consultations électorales ont été organisées au

⁴⁰ *The Gulf Handbook*, *op. cit.* à la note 25, p. 354. Voir aussi : VERMEL (P.), « L'accession du Qatar au capitalisme d'État », *Revue française d'Études politiques méditerranéennes*, mars 1975, pp. 98-111.

⁴¹ ARUM (N.), « Kuwait, A political study », *Muslim World*, 60 (4), octobre 1970, pp. 321-343; TIXIER (S.), « Évolution politique et constitutionnelle du Koweït », *Revue juridique et politique*, 28 (1), janvier-mars 1974, pp. 27-42; ROSSI (P.), « La principauté de Kuwait », *Orient*, 13, 1^{er} trimestre 1960; BAAKLINI (A.), « Patterns of participation in development : the Arab Gulf experience », pp. 27-28 in : *Man and society in the Arab Gulf*, 1979, *op. cit.* à la note 33.

Kuwait⁴² Celle de janvier 1975 a été marquée par une compétition accrue (258 candidats se disputant 50 sièges contre 205 en 1963), une hausse de la participation (45 000 votants soit 60 à 70 % des électeurs potentiels, tous Kuwaitiens depuis plus de dix ans contre 17 000 en 1963), et un renouvellement sensible des députés (près d'un sur deux). Quelques sortants qui siégeaient depuis l'indépendance furent battus à cette occasion par des candidats plus jeunes, libérés de tout lien tribal, parmi lesquels trois avocats, deux médecins et cinq universitaires. Les chefs de file de l'opposition furent tous élus : le D^rAhmad al-Khatîb (Rassemblement des députés du peuple); Jâsim al-Kûtamî (Rassemblement national démocratique); Khâlid Mas'ûd (Rassemblement populaire); Khâlid Khalaf; ainsi que le propriétaire de l'influent journal critique *al-Ra'y al-'âmm* et Sâmî al-Mun'is, éditeur de la revue de gauche *at-Talta* (L'avant-garde)⁴³.

Les Sabâh en tirèrent-ils quelque inquiétude ? En tout cas, ils n'en laissèrent rien paraître immédiatement puisque six ministres sur quinze entrèrent pour la première fois au gouvernement, l'un d'eux étant également un nouveau député⁴⁴. Mais ils saisirent la première occasion pour suspendre le texte constitutionnel, et amender dans un sens restrictif la loi sur la liberté de publication. Cette occasion leur fut fournie en août 1976 par une sourde contestation de la politique suivie par le régime, notamment en matière pétrolière. Se rappelant sans doute la crise de décembre 1964 durant laquelle la confiance fut refusée au gouvernement (article 161 de la constitution) jusqu'à ce que six ministres contestés furent remplacés, le shaykh Sabâh as-Sâlim Âl Sabâh procéda à la dissolution de l'assemblée pour « manque de coopération » éludant ainsi de manière radicale les problèmes de réforme de la loi électorale, notamment le suffrage féminin*. En compensation, il détacha la justice du ministère des affaires islamiques, et créa deux ministères (planification et fonction publique – « ministère des affaires juridiques et administratives »), les seuls de leur genre dans tout le Golfe, sauf l'Iraq.

Le vent de modernité souffla plus tard sur Bahrain, lors des élections parlementaires du 7 décembre 1973. En fait, là non plus ce ne fut pas la première fois que la population fut conviée aux urnes, ayant déjà élu en 1919 des conseils municipaux, en 1956 un conseil pour l'éducation et la santé, et le 1^{er} décembre 1972 une constituante. Avant qu'un parlement fût institué, le pouvoir était aux mains de l'émir et d'un organe exécutif de douze membres, moitié sunnites et moitié shiites, transformé en un conseil des ministres dont la responsabilité pouvait être engagée⁴⁵. La famille régnante, bien que non dépourvue d'un libéralisme nuancé par le refus d'accorder le droit de vote aux femmes, accepta mal les résultats de la dernière consultation : sur les trente élus (les ministres étant, de droit, membres de

⁴² À la date de rédaction de cette étude, fin 1979. Un retour à la vie parlementaire s'est produit avec les élections de début 1981.

⁴³ *Fiches du Monde arabe* ; Sur le mouvement intellectuel kuwaitien, se reporter à l'ouvrage particulièrement riche de 'ABDULLÂH (M.), *al-haraha al-adabiyya wa l-fikriyya fi l-Kuwait*, ai-Kuwait, râbitat al-udabâ', 1973, 784 p., qui constitue une somme sur la question.

⁴⁴ *L'Orient-Le Jour* des 28-29/1 et 30/1/1975.

⁴⁵ Cf. LATEEF (A.), « Bahrain : emerging Gulf state », *Pakistan Horizon*, 26 (1), 1973, pp. 10-15 ; BAAKLINI, *op. cit.* à la note 38.



PHOTOS 43 et 44. - **Apparition de la notion de loisirs.**

Avec l'augmentation du niveau de vie, la voiture possédée par tous les salariés, la liberté des fins de semaine, la présence des étrangers et de leurs modes de distraction, le relâchement des liens dans la famille élargie, apparaît la notion de loisirs. Ici, des jeunes gens originaires du même village et travaillant dans le même ministère passent deux jours de congé au bord des lacs de l'Aflâj, à 350 km au sud de Riyadh (Photos et légende : Paul Bonnenfant).



l'assemblée), le « bloc populaire de gauche » réussit à faire élire tous ses candidats, soit dix députés, en dépit d'une concurrence sévère (15 candidats, 30 000 votants). Jeunes diplômés des villes, ils représentèrent d'emblée un défi aussi bien pour les six chefs religieux élus en zone non urbanisée que pour le gouvernement des Âl Khalîfa⁴⁶. Défi d'autant plus menaçant que les forces vives de l'opposition avaient appelé au boycottage du scrutin parce que les mesures d'exception consécutives aux émeutes de mars 1972 n'avaient pas été levées, pas plus que n'avaient été libérés les ouvriers arrêtés. Le pouvoir riposta en dissolvant l'assemblée, préfigurant ce qui arriva au Kuwait l'année suivante.

L'axe Nord-Sud dont Kuwait représente la marge septentrionale est aussi un *axe d'intégration des exigences* : c'est à Kuwait que leur expression fut le plus longtemps tolérée et même organisée, suivi par Bahrain, et il n'est pas autrement étonnant que ces deux pays soient aussi les seuls à posséder des juridictions civiles devant lesquelles les droits de la défense furent respectés au moins jusqu'à 1975-76. C'est heureux, car les événements les plus graves se sont produits à cette époque : grève générale des employés de banque en juin 1974 au Kuwait, grève à l'usine d'aluminium de Bahrain en 1972. Motivée par le licenciement de quarante soudeurs, celle-ci conduisit la police anti-émeute de Bahrain à disperser non sans heurts les ouvriers massés dans le parc à voitures de la compagnie, alors que parmi les cinq personnes arrêtées figurait un membre de l'assemblée nationale et de la famille régnante, le shaykh Ibrâhîm ibn Muhammad Âl Khalîfa.

Qatar et l'Arabie Saoudite connurent plutôt des tentatives de coups d'État : menées réelles ou supposées de l'ambassadeur d'Égypte à Doha, accusé en janvier 1975 de fomenter un complot au profit de l'ancien émir, lui-même déposé le 22 février 1972; événements de 1961 et 1969 en Arabie Saoudite (mouvements militaires) et assassinat de Faysal le 25 mars 1975. Quant aux Émirats Arabes Unis, ils sont spécialisés dans les crises liées à la nature fédérative de l'État, crises le menaçant davantage que les remous enregistrés dans les Émirats indépendants - les menaces de sécession étant incessantes⁴⁷. Cela n'empêche pas les dirigeants de s'entendre pour prévenir la contestation interne. A titre d'exemple, l'assemblée nationale fédérale adopta, le 27 mars 1974, un projet de « loi sur la sûreté générale de l'État » portant création de forces de sécurité intérieure chargées de surveiller les « activités politiques de toute organisation, parti, association ou individu dont l'intention est de porter atteinte à la sécurité de l'État ou au pouvoir en place, ou à se livrer à des activités terroristes, à de la propagande subversive ou qui projettent de commettre des assassinats sur le territoire de la fédération »⁴⁸.

Enfin, aux marges méridionales du Golfe, Dhufâr et Oman connaissent des

⁴⁶ *L'Orient-Le Jour* du 9/12/1973; *Fiches du Monde Arabe*; NAKHLEH (E.), *Bahrain, Political development in a modernizing society*, Lexington (Mass.), D.C. Heath, 1975, 191 p.

⁴⁷ *Fiches du monde arabe; Middle East Intelligence Survey*, du 1 au 15/2/1978 sur les différends entre Abu Dhabi et Dubayy à la suite de la nomination de Sultan, fils de l'émir d'Abu Dhabi, comme commandant en chef de l'armée fédérale; *Afrique - Asie*, n° 162 sur les accès de mauvaise humeur de l'émir de Ra's al-Khayma, mécontent du tracé des frontières avec Oman et de la position fédérale sur ce sujet.

⁴⁸ *L'Orient-Le Jour* du 29/3/1974; *Fiches du Monde arabe*.

rebellions ouvertes endémiques qui nécessitent des interventions et des appuis extérieurs (Grande-Bretagne, Arabie Saoudite, R.D.P. du Yémen, Iran, etc.). Les reliefs accidentés de ces régions, le caractère paysan de leurs plaines côtières et des vallées de montagnes, le khârijisme régnant, tout cela favorise l'instabilité, la guérilla, voire la guerre civile⁴⁹. On ne doit pourtant pas se cacher qu'Oman fut le premier pays modernisé de toute la péninsule dès les débuts du XIX^e siècle avec le règne de Sayyid Sa'îd, fondateur de l'actuelle dynastie, qui était aussi le souverain de Zanzibar. Un surplus existait dès cette époque, prélevé sur l'agriculture (dattes et textiles exportés dans de nombreux pays), sur les esclaves (trafic avec Zanzibar et la côte orientale d'Afrique) et sur les objets de contrebande (armes, or). Il ne résista pourtant pas à la séparation de Zanzibar, malgré le tribut versé par le souverain de l'île à celui de Masqat, car cet argent alimenta principalement la répression intérieure; d'autant qu'achevèrent de ruiner Oman, l'inauguration d'une ligne à vapeur (civile et militaire) entre la péninsule indienne et l'Europe, la fin de la guerre de sécession qui entraîna la concurrence du coton américain, enfin la chute des cours de l'argent auquel était lié le thaler de Marie-Thérèse, la monnaie espagnole en cours dans le sultanat. Cette modernisation précoce et prématurément suspendue n'en laissa pas moins Oman derrière tous ses voisins, jusqu'à la découverte de pétrole⁵⁰. On peut donc en induire que les dates d'exploration, de découverte, d'exploitation, d'exportation d'huile sont des éléments-clés de la carte conceptuelle sur laquelle ces pays se disposent du Nord au Sud.

Essai d'explication

Qu'on en juge : la mise en exploitation des gisements pétrolifères remonte à 1968 en Oman, 1969 à Dubayy, 1962 à Abu Dhabi, 1954 en Arabie Saoudite, 1949 à Qatar, 1948 à Kuwait, 1934 à Bahrain, 1928 en Iraq. Cette coïncidence ne peut être fortuite car elle se renforce d'une échelle de *ruralisation* très comparable (la population active travaillant dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche représentait, en 1970, les proportions suivantes de la population totale : Fujayra : 77,7 % , Ra's al-Khayma et Umm al-Quwayn : 49,3 % ; 'Ajmân : 35,8 % ; Sharja 23,5 % ; Bahrain : 8,7 % ; Abu Dhabi : 7,8 % ; Dubayy : 6,7 % ; Qatar : 1 % ; Kuwait : (1 %) ⁵¹, ainsi que d'une échelle d'*industrialisation* similaire : travaux d'infrastructure et services portuaires à Oman et dans les E.A.U. ; usines pétrochimiques en Arabie Saoudite ; auxquelles s'ajoutent la pêche et l'aluminium au Kuwait et à Bahrain, la sidérurgie et le textile en Iraq.

La longue période s'impose tout de même dès que l'on se tourne vers *les variables*

⁴⁹ PETERSON (J.), *Oman in the Twentieth Century : Political foundations of an emerging state*, Londres, Croom Helm, 1978, 286 p.; KELLY (T.), *Sultanate and Imamate in Oman*, Londres, Oxford University Press, 1959, 21p.; et bien sûr l'ouvrage classique de LANDEN (R.), *Oman since 1856, disruptive modernization in a traditional Arab society*, Princeton University Press, 1967, 488 p.

⁵⁰ Pour plus de détails sur l'Oman, voir les contributions de B. et C. LE COUR GRANDMAISON et J.C. WILKINSON, tome 2 de cet ouvrage.

⁵¹ Sources - *Annuaire démographique de l'O.N.U. : Annuaire de la F.A.O.*; ainsi que SADIK(M.), SNAVELY (W.), *Bahrain, Qatar and the United Arab Emirates*, Lexington, D.C. Health, 1972, 255 p.

sociétales. En matière lignagère, le caractère bédouin de ces pays est plus fort à Oman et dans les Émirats qu'en Arabie Saoudite, Qatar, Kuwait, très urbanisés, *a fortiori* Bahrain, insulaire. La seule présomption disponible est celle de la prime éducation et des mariages entre cousins parallèles patrilinéaires. La fréquence de ces derniers, tout d'abord, implique une fermeture relative au monde extérieur par les mécanismes propres à ce type de parenté. Alors que dans les pays arabes ils sont devenus minoritaires, ils restaient, en 1962, le choix de 132 bédouins sur 211 dans la tribu Hawashlah⁵². La prime éducation, au contraire, témoigne par son évolution d'un réel désenchantement du monde dans un pays comme le Kuwait où la période dite *al-nufus* (quarante jours après la naissance d'un enfant) ne justifie plus le déplacement et la claustration de la mère chez la sienne afin d'éviter de donner prise au « mauvais œil » lors des visites post-natales reçues à la maison⁵³.

Reste la *religion*, et ses variantes, dont les efforts sur l'axe Nord-Sud sont puissants : khârijisme ibâdite en Oman ; wahhâbisme en Arabie Saoudite ; aussi bien qu'à Qatar et chez les Qawâsim des E.A.U. où l'on trouve également des shiïtes comme à Bahrain et Kuwait où ils représentent 40 à 50 % de la population. Sectes ascétiques au Sud, partis séculiers au Nord, tolérance multiconfessionnelle teintée d'orgasme entre les deux. Ou encore : rationalisme religieux des *tamîma* d'Oman et des '*ulamâ*' saoudiens contre la survivance d'attitudes préislamiques au cœur du Golfe, et émergence d'attitudes post-islamiques vers le continent.

La gradation subtile des institutions et de la vie politiques est donc congruente avec celle des institutions et de la vie sociale. Mais quelle est la cause de cette congruence ? On nous permettra de conclure en évoquant le véhicule *central* de la modernisation au Moyen-Orient : l'Empire ottoman. Discrédité en Occident à la fin du XIX^e siècle, en Orient aujourd'hui pour sa passivité, son inertie bureaucratique, son manque de motivations capitalistes ou nationalistes, cet État fut cependant l'héritier de Byzance et véhicula de ce fait la conception romaine de l'État jusqu'aux rivages septentrionaux du Golfe. Que cette conception ait fait aux communautés la place qu'elles réclamaient dans un système basé sur la confessionnalité davantage que sur la citoyenneté; qu'elle ait été affaiblie par la pratique des bureaucrates ottomans, ou plutôt par leur absence de pratique dans la mesure où ils ignoraient toute idée d'amortissement de leur capital matériel (routes, canaux, barrages) sinon militaire (voir la création de Nâsiriyah en Iraq); bref, que cette conception de l'édification étatique fut affadie ne change pas les données du problème : sous les habits orientaux, les attitudes occidentales se sont tracées d'autant plus aisément un chemin vers la péninsule que les représentants de l'Europe (passés par Bombay ou Le Caire) vivaient à l'inverse un exotisme ou un orientalisme intérieurs sous des apparences occidentales⁵⁴.

⁵² Selon RANDOLPH (R.), COULT (A.), « A computer Analysis of beduin marriage », *Southwestern Journal of Anthropology*, 24 (2), 1968, pp. 83-99 ; voir aussi DOSTAL, *op. cit.* en note 31, selon lequel plus des quatre cinquièmes des Shihûhs observent la règle du mariage entre cousins parallèles.

⁵³ AL-SABAH (A.), *Socialization in Kuwait : a study of values and social change*, Beyrouth, A.U.B., 1975, 141 p.

⁵⁴ THESIGER (W.), *Le désert des déserts (Arabian Sands)*, Paris, Pion, 1978, montre bien les différences du plus orientalisé des chrétiens opérant dans la région du Golfe, et des Turcs dans leurs rapports avec les populations locales. Cf. aussi LANDEN, *op. cit.* en note 45, sur les spécialistes des affaires indiennes dont il

La symétrie ne s'arrête pas là : comme les Ottomans recouraient aux chrétiens convertis, les Anglais firent appel aux habitants du sous-continent indien, sans toutefois exiger leur occidentalisation. Ainsi les premiers serviteurs publics des provinces ottomanes furent-ils formés à l'école européenne tandis que les fonctionnaires du Golfe étaient pour la plupart indiens ou persans. La modernisation plus insidieuse des Ottomans fut également plus efficace que la rencontre brutale avec l'Occident. Étalée dans le temps la modernisation fut aussi médiatisée par le sunnisme turc, fort de sa légitimité califale et peu suspect de compromis avec le monde des infidèles dont il avait abattu l'un des principaux piliers. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'axe de pénétration de l'Occident ait été l'axe Nord-Sud, et non le contraire malgré la conquête du Sud, remontant progressivement vers le Nord, à laquelle se sont livrés les Anglais : présents dès le milieu du XIX^e siècle en Oman⁵⁵ ils n'atteignent l'Iraq qu'à la faveur de la première guerre mondiale après avoir signé quelques traités sur la « trêve » et le trafic le long de la côte des pirates. Or, ces textes n'entraînent aucune modification de l'ordre social péninsulaire. Les *tanzîmât*, en revanche, bouleverseront les pays du Golfe sur lesquels les Turcs auront abandonné toute ambition de rétablir leur autorité par la force depuis l'expédition égyptienne de 1816.

De surcroît, l'opposition au pouvoir ottoman prit très vite une couleur politique (le nationalisme arabe, anxieux de s'appuyer sur des institutions locales quelles qu'elles fussent) alors que la contestation de l'influence britannique fut essentiellement d'ordre culturel. Les principes qui structurent l'ordre politique étant davantage porteurs de changement que ceux qui constituent l'ordre symbolique, les transformations induites par le centre ottoman furent plus importants que leurs contreparties provenant de la périphérie (indienne) du centre des centres (britannique).

Enfin, pour les habitants de la côte, il était plus facile d'admettre les Ottomans, cantonnés au service public, que les Britanniques spécialistes du secteur privé et par conséquent concurrents des commerçants et armateurs locaux.

Les villes du Golfe prenaient toutes une allure de comptoir tandis que celles du Hijâz, du Yémen ou de Mésopotamie, se donnaient l'air de préfectures, pas toujours prospères mais néanmoins administrées. Cependant, la thèse qui est soutenue ici est dans l'ensemble plutôt l'inverse de celle que retiendraient les tenants des théories de la dépendance, car elle accorde plus d'importance aux mécanismes politiques qu'aux mécanismes économiques dans le changement social. La légitimité du pouvoir ottoman était basée sur la fusion de l'ordre politique et de l'ordre religieux, tandis que les Anglais pouvaient se prévaloir surtout de motifs économiques, assortis d'intérêts stratégiques que l'on peut sans hésiter confondre avec les intérêts matériels. Quelles qu'aient pu être les forces pesant sur le Golfe pour le transformer, leur efficacité fut tout d'abord liée à la réaction des sociétés concernées, et non au seul mouvement historique de transformation des modes de production et de

décrit superbement les motivations.

⁵⁵ *Ibid.*; ainsi que le classique HAWLEY (D.), *The Trucial States*, Londres, Georges Allen and Unwin, 1970, pp. 25 et suivantes; ou MARLOWE (J.), *The Persian Gulf in the 20th Century*, New York, Praeger, 1962.

restructuration du marché mondial. Celui-ci, en effet, n'a pas broyé comme il l'aurait théoriquement dû les formations sociales du Golfe qu'il a touchées les premières (Oman, la côte des Pirates⁵⁶. Il n'a pas *exproprié* les producteurs locaux *malgré eux* bien au contraire, puisqu'il leur a *donné la propriété* du sol et du sous-sol dans une région où leur appropriation était essentiellement collective, sans parler de la faible résistance, sinon du *consentement* des populations à la modernisation.

Cette hypothèse, de prime abord paradoxale, n'est qu'une manière d'étendre au domaine de la modernisation une interprétation réaliste du rapport colonial⁵⁷, selon laquelle les débats sur ce thème ne devraient pas opposer une mystique nationaliste « pure » et « morale » aux intérêts « sordides » dont seules se seraient préoccupées les élites coloniales. En fait, l'idéalisation morale de l'anticolonialisme fut aussi une *ressource* stratégique pour les acteurs de la périphérie, ressource très importante dans leur confrontation avec les *intérêts* du centre local et du centre métropolitain, souvent convergents. Dans cette optique, non seulement l'acteur local est réhabilité comme auteur des bons et des mauvais côtés de sa propre histoire, mais encore il apparaît que la modernisation, qu'elle ait précédé ou remplacé la colonisation, fut d'abord un enjeu dans les luttes pour le pouvoir politique en dépit des intérêts économiques ou des prétentions idéologiques qui ont occulté cet aspect du problème.

Aussi peut-on davantage se servir du paradigme centre-périphérie pour expliquer que « l'homme malade de l'Europe », et non son porte-drapeau, ait contaminé ses dépendances en leur transmettant le « virus » du changement accéléré bien mieux que la Grande-Bretagne n'a jamais réussi et peut-être même jamais tenté de le faire depuis qu'elle a remplacé les Portugais dans le Golfe et jusqu'à ce qu'elle l'évacué officiellement au début des années soixante-dix. Les hommes qui ont fait le voyage d'Istanbul ont transformé leur pays bien davantage que ceux qui ont reçu les spécialistes britanniques des affaires indiennes, parce qu'il leur était plus facile d'imiter les Turcs que de calquer leur conduite sur les Occidentaux - autrement dit de préférer la politique à l'économie. Ils en ont conçu une attitude ambiguë envers la modernité : tolérée quand elle est orientalisée, rejetée quand elle dévoile trop le monde occidental. Une grande leçon à méditer par tous les apprentis sorciers qui jetteraient leur dévolu sur tout ou partie de cette région.

⁵⁶ Région assez homogène, semble-t-il, puisqu'il s'agit de l'ancien al-Bahrayn des géographes arabes, selon WILKINSON (J.C.), « The Oman question : the background to the political geography of South-East Arabia », *The Geographical Journal*, 137, septembre 1971, pp. 361-371. En revanche, la continuité entre Abu Dhabi et Qatar est assez récente, comme l'ont montré de nombreux auteurs, parmi lesquels HEARDBEY (F.), « The oil industry in Abu Dhabi; A changing role », *Orient* (Hamburg), mars 1976, p. 108, qui insiste sur l'homogénéité du marché du travail dans l'industrie du pétrole : dès que l'on se situe dans l'ère pétrolière, la théorie de la dépendance reprend de la crédibilité; ou encore ANTHONY (J.D.), *Arab States of the Lower Gulf, People, Politics, petroleum*, Wasington, The Middle East Institute, 1975, 273 p.

⁵⁷ Interprétation de Jean-Louis SEURIN, lors d'un séminaire tenu à Bordeaux en juin 1978. -Je tiens à remercier ici ses organisateurs qui, en me demandant d'exposer les thèmes d'une recherche précédente, m'ont permis par leurs commentaires et leurs suggestions de la poursuivre de manière plus fructueuse.